EXERCICE



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MAI 1962

BANQUE

) E

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.012.000 NOUVEAUX FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 - L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 MAI 1962

Allocution du Président,

Rapport du Conseil d'Administration,

Rapports des Commissaires,

Comptes de l'exercice 1961,

Résolutions de l'Assemblée,

Inventaire des valeurs mobilières détenues en Portefeuille le 31 décembre 1961.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MAI 1962

ALLOCUTION

prononcée

par M. le Gouverneur Henri DEROY, Président.

Messieurs,

Vous venez d'entendre le rapport de votre Conseil relatif à l'exercice 1961, qui a été le dernier de la présidence de M. Emmanuel Monick.

Vous trouverez naturel que, prenant pour la première fois la parole devant vous, mes premiers mots soient pour assurer mon éminent prédécesseur, à qui me lie une amitié plus que trentenaire, du prix que j'attache à l'honneur de lui succéder et de ma volonté de continuer son œuvre dans la ligne même qu'il a tracée avec tant de clairvoyance et de succès.

D'une façon générale, les premiers mois de 1962 ont vu se poursuivre dans notre pays la conjoncture favorable dont notre rapport a retracé pour l'année dernière les traits principaux : production industrielle en augmentation, excédent de la balance commerciale et surtout de la balance des comptes, aisance de la trésorerie et du marché financier.

Toutefois, le commerce entre la France et les pays de la zone franc, qui avait évolué en 1961 de façon moins satisfaisante qu'au cours de l'année précédente, a vu cette tendance s'accentuer assez fortement depuis le début de l'année en cours, ce qui mérite de retenir l'attention.

La sensible amélioration des résultats obtenus par la Banque en 1961 nous permet de vous proposer aujourd'hui une augmentation de dividende. Nous en avons fixé le montant en restant fidèles à la tradition de prudence de notre Maison, dont les moyens financiers doivent toujours être maintenus à un niveau suffisant pour faire face aux besoins de son développement.

C'est ainsi, nous en sommes convaincus, que nous servirons au mieux vos intérêts étroitement liés à ceux de la Banque.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations de la Banque de Paris et des Pays-Bas pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan de votre Établissement arrêté au 31 décembre dernier.

* *

L'évolution de l'économie mondiale au cours de l'année 1961 a été particulièrement complexe. A grands traits, elle peut se résumer de la façon suivante :

I. - Reprise modérée de l'économie américaine, que le déficit persistant de la balance des paiements n'a pas permis de stimuler par des mesures de relance susceptibles de présenter des risques inflationnistes; II. - Au sein du Marché Commun, poursuite d'une expansion dont l'allure s'est ralentie par suite de pénurie de main-d'œuvre et qui a été freinée, en outre, dans certains pays, par les conséquences de la réévaluation, au début du mois de mars, du deutsche mark et du florin;

III. - Stagnation économique au Royaume-Uni, aggravée au cours du dernier trimestre par les mesures restrictives prises en août en vue de parer à la crise de la livre sterling ;

IV. - Situation toujours difficile des pays producteurs de matières premières dont les cours, sur le marché international, ne se sont qu'à peine redressés sur les bas niveaux de la fin de l'année 1960;

V. - Début d'une politique monétaire concertée entre les pays industriels du monde libre.

I. - ÉTATS-UNIS.

Aux États-Unis, la conjoncture, qui avait commencé à marquer un fléchissement au cours du deuxième semestre de l'année 1960, a atteint son point le plus bas en janvier-février 1961, mois où l'indice de la production industrielle a été ramené à 102, sur la base 100 en 1957. Une reprise assez vigoureuse, au cours des six mois suivants, a porté l'indice à 113 en août, soit avec un gain mensuel moyen de près de deux points. Par la suite, le taux a sensiblement fléchi, et, après un recul en septembre, on retrouvait finalement l'indice à 115 en décembre.

L'impression tirée de ces seules indications a, toutefois, tendance à exagérer l'amplitude des fluctuations, d'abord parce que la production industrielle est le secteur d'activité le plus sensible à la conjoncture, en second lieu, parce que deux branches industrielles, la sidérurgie et l'automobile, dont la pondération est relativement forte dans l'établissement de l'indice, étaient tombées au début de l'année à des niveaux anormalement bas. Les chiffres trimestriels du produit national brut rapportés ci-après à l'année, donnent assurément une vue plus précise de la réalité. De \$504 milliards au quatrième trimestre 1960, le produit national brut est revenu à \$500 milliards au premier trimestre 1961; il s'est redressé à \$516 milliards au deuxième trimestre, \$525 milliards au troisième et enfin \$542 milliards au dernier. Pour l'ensemble de l'année, il ressort à \$524 milliards contre \$504 milliards en 1960. En monnaie à pouvoir d'achat constant (1954) le produit national brut s'est élevé de \$440 milliards en 1960 à \$448 milliards en 1961.

Cette reprise modérée de l'économie américaine explique à la fois la diminution du chômage et son maintien à un niveau encore élevé. Alors que les chômeurs représentaient au début de l'année environ 7% de l'effectif de la main-d'œuvre civile, ce taux était ramené en fin d'année à 6%.

En réalité, tant que le déséquilibre de la balance des paiements n'aura pas été éliminé dans ses causes profondes, et pas seulement atténué dans ses conséquences, les autorités américaines seront privées d'une grande partie de leur liberté de manœuvre pour stimuler l'expansion. Certes, le déficit de la balance des paiements des États-Unis a été sensiblement atténué en 1961 : \$ 2,4 milliards contre \$ 3,9 milliards en 1960 (1). Mais, dans cette amélioration de \$ 1,5 milliard, l'excédent des échanges de biens et de services n'intervient qu'à raison de \$ 0,4 milliard; les exportations, notamment, n'ont pratiquement pas augmenté d'une année à l'autre, si l'on élimine les ventes financées par des

⁽¹⁾ Les pertes d'or ont été ramenées à \$0,9 milliard contre \$1,7 milliard.

dons ou des crédits du gouvernement américain. Par ailleurs, les remboursements de dettes étrangères, particulièrement de la part de l'Allemagne, ont apporté \$ 0,6 milliard de plus qu'en 1960. Il convient de noter, en outre, que le déficit n'avait été que de \$ 0,3 milliard au cours du premier semestre, en partie du fait de ces remboursements, alors qu'il s'est élevé à \$ 2,1 milliards pendant les six derniers mois, les importations ayant augmenté de \$ 1 milliard entre les deux périodes.

Mais peut-être le fait le plus important pour l'évolution future des comptes extérieurs est-il la stabilité des prix en 1961, en dépit de la reprise économique. Les prix de gros sont restés dans l'ensemble stationnaires ; quant aux prix de détail, ils ont monté de moins de 1 %. Si cette stabilité est maintenue — et certaines décisions récentes des Pouvoirs Publics prouvent que tel est bien leur objectif — et si, de leur côté, les pays européens n'arrivent pas à contrôler, mieux qu'ils ne l'ont fait en 1961, la poussée des salaires et des prix, le rapport des coûts de revient entre les deux rives de l'Atlantique risquerait à nouveau d'être inversé, mais cette fois au détriment de l'ancien monde. Assurément la menace n'est pas immédiate, mais en matière économique — des exemples récents l'ont rappelé — les transformations se font vite.

II. - MARCHÉ COMMUN.

Alors qu'autrefois la conjoncture de l'Europe Occidentale suivait, avec un certain décalage dans le temps, les fluctuations de la conjoncture américaine, en 1961, comme cela avait déjà été le cas en 1960, l'évolution du Marché Commun et celle des États-Unis ont été de sens contraire.

C'est, en effet, un ralentissement général du mouvement d'expansion qui a marqué l'exercice écoulé. De 1960 à 1961, la progression de l'indice de la production industrielle est revenu de 11,1% à 6,1% en Allemagne Fédérale, de 5,7% à 4,6% en Belgique, de 11,4% à 5,7% en France, de 15,2% à 9,9% en Italie, de 13% à 1,3% aux Pays-Bas. Mais le contraste avec les États-Unis n'est pas seulement valable pour l'ensemble de l'année, il se retrouve encore pour chaque période. Le premier trimestre a été le meilleur en Europe, le plus mauvais aux États-Unis. A l'expansion qui s'est développée dans ce dernier pays au printemps et en été a correspondu de ce côté-ci de l'Atlantique le recul le plus accusé. Enfin dans les derniers mois de 1961 et au début de 1962, on a assisté simultanément à un certain plafonnement de la production en Amérique et à une reprise de la conjoncture en Europe.

Aucune conclusion systématique ne doit naturellement être tirée de ces oppositions. Elles montrent seulement que l'économie européenne a été influencée par des facteurs propres, dont deux semblent avoir joué un rôle prépondérant : la pénurie de maind'œuvre, d'une part ; la réévaluation du deutsche mark et du florin au début du mois de mars d'autre part.

Le plein emploi a été réalisé dans presque tous les pays d'Europe, encore accentué, chez quelques-uns d'entre eux, par la réduction de la semaine de travail. Cette situation a naturellement favorisé une hausse des salaires qui a été exceptionnellement forte en Allemagne où, à l'augmentation en monnaie nationale (de l'ordre de 8 à 9%), s'est ajoutée, par rapport à l'étranger, la réévaluation de 5% du deutsche mark intervenue le 5 mars. L'amélioration de la productivité n'a pas suffi à compenser l'accroissement des coûts de revient et comme, d'autre part, une concurrence intérieure et internationale très active interdisait de

répercuter dans les prix de vente l'aggravation des charges, celle-ci a dû être imputée, au moins en partie, sur les marges bénéficiaires, réduisant du même coup les possibilités d'autofinancement des entreprises. Cette évolution, particulièrement nette en Allemagne et aux Pays-Bas, ne semble pas non plus avoir épargné la France, où, cependant, le même facteur purement monétaire n'a pas joué.

C'est l'Italie, grand réservoir de main-d'œuvre, qui a le moins souffert, bien que chez elle aussi la pénurie d'ouvriers qualifiés commence à se faire sentir. Avec une augmentation de 7,9 % en 1961 du revenu national brut à prix constants, elle bat son propre record (6,8 % en 1960), en dépit de la baisse de la production industrielle et réalise le taux d'expansion le plus élevé en Europe.

III. - ROYAUME-UNI.

En contraste avec la conjoncture relativement satisfaisante qui a régné aux États-Unis et dans les pays du Marché Commun, la situation au Royaume-Uni a été difficile et la monnaie britannique a traversé une crise sévère.

Contrairement à l'espoir que la réévaluation du deustche mark au début du mois de mars allégerait la pression sur les devises anglo-saxonnes, la conséquence immédiate de la réforme fut un reflux massif de capitaux flottants vers l'Europe et particulièrement vers l'Allemagne – on escomptait une deuxième réévaluation – et vers la Suisse. De Londres, les sorties de capitaux ont dépassé £ 400 millions au cours du premier semestre. Pour parer à la menace que ces déplacements d'argent faisaient courir à la livre sterling, les gouverneurs des instituts d'émission, réunis à Bâle au Conseil de la Banque des Règlements Internationaux, acceptèrent de ne pas demander la conversion en or ou en dollars

des sommes ainsi reçues. Grâce à ces décisions concertées, £ 323 millions ont été empruntées aux banques centrales européennes. Ces prêts furent remboursés au cours du deuxième semestre par prélèvement sur un crédit de \$ 2 milliards consenti fin juillet par le Fonds Monétaire International, (dont \$ 1,5 milliard de droits de tirage et \$0,5 milliard de crédit "stand by"). La tranche ferme fut entièrement utilisée et, sur les \$ 1,5 milliard ainsi prélevés, \$ 420 millions avaient été remboursés à la fin de l'année.

Devant la fuite des capitaux, encore très active en juillet, et pour obtenir le concours du Fonds Monétaire International, le gouvernement britannique prenait au mois d'août, dans ce qu'on a appelé le "petit budget", les mesures de restrictions appropriées. L'élément le plus spectaculaire en fut de porter à 7% le taux d'escompte, comme on l'avait fait en 1957. Cette réforme a entraîné en fin d'année un certain recul d'une conjoncture déjà stagnante depuis les derniers mois de 1960.

IV. - PAYS PRODUCTEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Aux pays de production primaire, l'année 1961 n'a pas apporté l'amélioration que la hausse des marchés commerciaux leur avait permis d'espérer au cours des premiers mois. Après avoir progressé jusqu'en mai, l'indice Reuter, qui retrace l'évolution des matières premières dites "sterling", a rétrogradé par la suite et terminé l'année à moins de 2% au-dessus du niveau très bas de fin 1960. Nettement plus ferme, l'indice Moody's, qui porte sur les matières premières dites "dollar", ascendant jusqu'en septembre, a conservé en décembre une plus-value d'environ 5% sur l'année précédente, effaçant à peu de choses près le recul enregistré en 1960.

Mais, pour apprécier la dégradation relative de la position

des pays producteurs de matières premières vis-à-vis des pays industriels, en dépit de l'amélioration dont les premiers ont bénéficié en 1961, il faut prendre une référence plus ancienne. De juin 1930, à la veille de la guerre de Corée, à décembre 1961, l'indice Reuter a baissé de 16 % alors que, pendant cette période, l'indice des prix de gros a monté, en Angleterre, de 50 %; de son côté, et dans le même temps, l'indice Moody's reculait de 5,8 % cependant que l'indice des prix de gros progressait, aux États-Unis, de 18 %. Mieux sans doute que les causes occasionnelles qui semblent parfois donner naissance aux difficultés dans lesquelles se débattent ces pays, cette détérioration des termes de l'échange explique les dévaluations qui se sont succédé depuis deux ans en Amérique Latine.

V. - COORDINATION DES POLITIQUES MONÉTAIRES

Pour parer au désordre des changes qui menaçait d'affecter de nombreux pays, une politique de coordination internationale a été initiée à Bâle, au printemps, entre les banques centrales européennes et poursuivie à Vienne, au cours de l'été, lors de l'Assemblée Générale du Fonds Monétaire International; elle a abouti, en fin d'année, à la création d'un fonds de solidarité monétaire de \$ 6 milliards entre toutes les grandes nations industrielles.

Mais les mesures prises jusqu'à ce jour sont exclusivement défensives. Elles visent à empêcher que la spéculation et les déplacements de capitaux flottants d'un pays à l'autre puissent brusquement mettre en cause une parité de change. Elles ne suffisent pas à apporter au régime des paiements internationaux les aménagements nécessaires au développement équilibré des échanges et à une expansion saine des économies.

Nous allons maintenant donner, comme chaque année, quelques précisions sur la situation économique des pays où votre Société possède ses principaux établissements.

BELGIQUE. — La Belgique a commencé à bénéficier en 1961 de la modernisation des structures industrielles poursuivie depuis plusieurs années et notamment depuis la récession de 1958. La diversification des productions, le renforcement des entreprises, la stabilité des prix ont progressivement amélioré la position relative de l'économie belge vis-à-vis de ses principaux concurrents européens.

Pourtant, le royaume eut à faire face en début d'année à de difficiles problèmes : évènements du Congo, conflits politiques et sociaux, avec, en corollaire, des difficultés financières, crise charbonnière et, en cours d'année, récession du marché sidérurgique. Mais, grâce à l'expansion des investissements intérieurs, du secteur de la construction et du commerce extérieur, les résultats d'ensemble de l'année furent satisfaisants en eux-mêmes et souvent meilleurs que dans les pays voisins. Après une hausse rapide au cours du premier semestre suivie d'une période d'hésitation à l'automne et d'une légère reprise en fin d'année, l'indice général de la production industrielle enregistre au total, et malgré les grèves de janvier, un progrès moyen de près de 5 % contre 6 % en 1960.

Certes, dans deux secteurs de base, charbonnages et sidérurgie, la production a fléchi. A la suite de la fermeture de nouveaux puits, l'extraction charbonnière s'est établie à 21,5 millions de tonnes contre 22,4 millions en 1960. Le rendement moyen a été porté à 1.547 kg/jour contre 1.430 kg/jour l'année précédente. Grâce au maintien de la consommation au niveau antérieur, 25 millions de tonnes, cette baisse de production ainsi

qu'un léger développement des exportations ont favorisé une amélioration sensible des conditions du marché; les stocks ont été ramenés en fin d'année à 4.373.000 tonnes contre 6.565.000 tonnes un an auparavant.

La production d'acier a légèrement reculé, 6.888.129 tonnes contre 7.080.969 tonnes. Après la grève de janvier, la reprise fut très rapide, mais un net ralentissement se fit sentir durant le second semestre et, en fin d'année, les chiffres de production mensuels étaient inférieurs à ceux de l'année précédente. Les sidérurgistes ont en effet préféré adapter la production à la demande plutôt que de consentir des baisses de prix excessives, notamment à la grande exportation.

Par contre, dans d'autres secteurs, l'année fut franchement bonne. C'est le cas de l'industrie des métaux non ferreux, de l'industrie chimique, des textiles, du verre creux et surtout du compartiment des fabrications mécaniques. La construction immobilière et les industries annexes ont également été favorisées par l'édification, à la fois de nombreux logements et de bâtiments industriels et commerciaux.

Cet essor a permis une résorption rapide du chômage et même a fait apparaître dans certains secteurs une légère pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pourtant, malgré des hausses de salaires, les prix belges sont demeurés remarquablement stables, tant au détail que sur les marchés de gros.

En dépit du ralentissement marqué des relations avec le Congo, le commerce extérieur a connu une nouvelle expansion grâce au développement des échanges avec les pays du Marché Commun. Les exportations ont progressé de 3,8% pour atteindre FB. 193,9 milliards contre FB. 188,7 milliards en 1960, et les importations de 6,1% pour s'établir à FB. 209,9 milliards contre

FB. 197,8 milliards. Le déficit commercial ressort ainsi à FB. 14 milliards, contre FB. 9,1 milliards en 1960.

La conjoncture financière ne fut pas satisfaisante en début d'année en raison des conflits politiques et sociaux. Mais dès la fin du printemps l'expansion économique et les efforts d'assainissement des finances publiques ont entraîné une évolution beaucoup plus favorable.

Disposant de FB. 6 milliards de recettes nouvelles, grâce au vote de la « loi unique », les autorités monétaires ont limité leur appel à l'emprunt à FB. 14,8 milliards en 1961 contre FB. 22,6 milliards en 1960. De plus, la structure générale de la dette publique, portée à FB. 411 milliards fin 1961, a été nettement améliorée par une réduction de plus de FB. 19 milliards de la dette flottante entre mai et décembre. La dette extérieure à court terme, notamment, fut ramenée en fin d'année à moins de FB. 22 milliards contre FB. 31,6 milliards fin mai, à la suite du placement de plusieurs emprunts de consolidation sur les marchés hollandais, allemand et américain.

Au total, si, au premier semestre, les organismes monétaires enregistrent une baisse de FB. 7,6 milliards de leurs avoirs extérieurs nets, dès l'été, la Belgique a pu reconstituer à un rythme rapide ses réserves de change.

Ces recettes en devises ont accru l'abondance des liquidités sur le marché monétaire. Le stock monétaire en circulation, FB. 237,4 milliards en fin d'année, a augmenté de FB. 17 milliards et les dépôts bancaires sont passés d'une année à l'autre de FB. 103,8 milliards à FB. 121,1 milliards, en raison notamment du développement rapide des dépôts à terme. Aussi les marchés de l'argent et des rentes ont disposé pendant la majeure partie de l'année d'une très grande aisance.

Cependant jusqu'à l'été, le taux de l'escompte officiel fut maintenu à 5 %. Il fut réduit à 4,75 % en août, à 4,50 % en décembre, puis à 4,25 % en janvier 1962 et 4 % en mars de cette année. Les autres taux d'intérêt à court terme, soutenus par le taux d'escompte jusqu'à l'été, se sont, depuis août, progressivement détendus.

Les banques ont pu élargir leurs concours à l'industrie et au commerce d'environ FB. 41 milliards, tandis que leurs crédits à l'État progressaient en 4961 de plus de FB. 20 milliards.

Cette évolution a permis en fin d'année de procéder à une importante réforme du marché monétaire, qui donne à celui-ci une plus grande souplesse.

Par contre, l'activité est demeurée relativement faible sur le marché financier : l'État n'a placé que deux emprunts à long terme en juin et en octobre, d'un total de FB. 43 milliards contre FB. 23,4 milliards en 1960, tandis que les sociétés privées s'adressaient de préférence aux organismes paraétatiques pour assurer le financement de leurs investissements.

Le marché boursier a été légèrement plus actif. L'indice des cours au comptant enregistre d'une année sur l'autre une plus-value de 13 % à la suite, notamment, de la hausse rapide des valeurs chimiques et textiles, des glaceries et des verreries.

Ce mouvement s'est poursuivi au premier trimestre de l'exercice en cours. Il reflète le maintien d'une bonne conjoncture de de l'économie belge pour les premiers mois de 1962.

PAYS-BAS. — L'année écoulée a été, aux Pays-Bas, défavorablement influencée par la revalorisation du florin intervenue le 7 mars 1961. En affaiblissant la position de l'économie néerlandaise dans un marché européen où l'intensification de la

concurrence provoquait déjà une contraction générale des marges bénéficiaires, cette opération monétaire a entraîné un arrêt momentané de l'expansion qui s'était développée sans interruption et à un taux exceptionnellement rapide durant les années 1959 et 1960.

L'effet de la mesure prise a été d'autant plus rapide que la pénurie de main-d'œuvre dont souffre le pays a été aggravée encore en 1961 par la réduction de 48 heures à 45 heures de la semaine de travail dans un grand nombre d'entreprises.

La production industrielle, après avoir progressé encore de 5,9% au cours du premier trimestre 1961 par rapport à la période correspondante de 1960, s'est, dès le deuxième trimestre, infléchie pour se stabiliser au même niveau que l'année précédente; finalement, pour l'ensemble de l'année, le taux de progression ressort à 1,3% contre 13% en 1960 et 8,7% en 1959.

La tension sur le marché de l'emploi a entraîné une hausse de l'ordre de 5 % du salaire horaire. En partie compensée par la réduction du temps de travail, cette hausse n'a pas exercé une trop forte pression sur les prix : l'indice du coût de la vie a augmenté d'environ 2 %. Sur le plan international — Allemagne exceptée — il faut naturellement tenir compte, en outre, de la majoration de 5 % résultant de la revalorisation du florin.

Comme, par ailleurs, la consommation privée et les investissements ont continué de s'accroître, il en est résulté une forte aggravation du déficit commercial. Alors que les exportations ont progressé modérément de 2,7% (Fl. 45.742 contre Fl. 15.305 millions), les importations, malgré des prix en baisse, se sont accrues de 8,3% (Fl. 48.654 contre Fl. 47.247 millions), et, par suite, le déficit commercial de Fl. 4.942 millions en 4960 a été porté, en 4964, à Fl. 2.939 millions, le taux de couverture étant ramené de 89% à 84%.

A l'inverse des années précédentes, les mouvements de capitaux privés ont été largement déficitaires en 1961. Cause principale de ce retournement, les achats néerlandais de titres étrangers ont dépassé, pour la première fois, les ventes de titres néerlandais à l'étranger, évolution due à une progression accentuée des premiers et à une diminution importante des secondes. En dépit du solde positif des services et des revenus de capitaux, la balance des paiements s'est sensiblement dégradée et, par suite, les avoirs en or et devises sont revenus de Fl. 6.186 millions fin décembre 1960 à Fl. 6.066 millions fin décembre 1961. Il faut naturellement tenir compte du fait que l'or a été converti à Fl. 4.053,13 par kilogramme de fin au 31 décembre 1961 contre Fl. 4.254,67 au 31 décembre 1960.

Sur le marché monétaire, malgré un léger resserrement durant l'automne, les taux d'intérêt n'ont que peu varié. Le pourcentage des réserves obligatoires des banques qui avait été élevé de 8 à 9 % en janvier 1961, puis à 10 % en avril, devait être ramené à 8 % en août et à 6 % en octobre.

Sur le marché financier, l'activité, un peu plus réduite que l'an passé, a été dominée par la reprise des émissions d'emprunts obligataires étrangers qui avaient été interrompues en 1955 et ont été à nouveau autorisées sous certaines conditions. Seize emprunts étrangers en florins d'un montant global de Fl. 577 millions ont ainsi été émis au cours de l'année écoulée, à des taux variant entre 4 ½ % et 5 ½ %. L'État néerlandais avec deux emprunts d'ensemble Fl. 650 millions et la Banque des Communes Néerlandaises avec deux emprunts également, pour un montant global de Fl. 250 millions, ont été, par ailleurs, les principaux solliciteurs. Au total, les émissions d'obligations se sont élevées pour l'année 1961 à Fl. 1.528 millions alors qu'elles avaient été de Fl. 1.854 millions en 1960. Les émissions d'actions restent peu importantes: Fl. 135 millions contre Fl. 169 millions.

Le marché boursier a enregistré une hausse en début d'année, une régression pendant l'été, un redressement à l'automne. L'indice général parti de 397, à fin 1960, porté à 484 au plus haut en avril, retombé à 383 au plus bas en juillet, s'établit finalement à 409 en décembre, en hausse de 3 % pour l'ensemble de l'année.

SUISSE. — La pression d'un nouvel et très important afflux de capitaux étrangers en 1961 n'a pu être entièrement neutralisée.

Ce mouvement s'est en effet produit dans une économie déjà portée à la limite d'utilisation de ses capacités de production par des dépenses d'investissements et une demande croissante de biens de consommation. Durant toute l'année, l'activité industrielle s'est maintenue à des niveaux record.

Seule la pénurie de main-d'œuvre a limité dans la plupart des secteurs les taux d'expansion qui ont, de ce fait, diminué, en dépit d'un appel accru à l'immigration. En août 1961, il y avait un effectif de 548.000 travailleurs étrangers — 113.000 de plus qu'un an auparavant — qui représentaient environ 10 % de la population totale et 20 % de la population active.

L'extension des investissements fut particulièrement sensible dans le domaine de la construction immobilière où les projets dépassaient de 32 % les réalisations de 1960. Ils intéressaient particulièrement le secteur public, mais également l'édification de bâtiments industriels et de maisons d'habitation. Faute de main-d'œuvre, ce programme n'a pu être entièrement réalisé.

Le tourisme s'est encore développé et l'afflux des voyageurs étrangers a activé une demande déjà gonflée par l'accroissement de l'emploi et l'élévation des rémunérations. Il en est résulté une progression sensible de la consommation intérieure que révèle l'augmentation de 41 % du chiffre d'affaires du commerce de détail.

C'est là aussi l'origine de l'important déficit de la balance commerciale qui s'est établi à FS. 2.822 millions en 1961 contre

FS. 4.517 millions en 1960. Les importations se sont accrues de FS. 9.648 millions à FS. 11.644 millions, soit de 20,6 %. La hausse est particulièrement forte sur les produits fabriqués, près de 30 %. Pour les exportations, la progression de FS. 8.131 millions à FS. 8.822 millions, soit de 8,5 % est surtout imputable aux ventes de l'industrie des machines et de l'horlogerie.

L'excédent de la demande, les ajustements de salaires (en augmentation de 4,7%) ont entraîné une élévation importante des prix, notamment des produits alimentaires. La hausse s'établit en moyenne à 3,8% sur les prix de gros des marchandises suisses et à 3,5% sur l'indice du coût de la vie.

Malgré les progrès du tourisme, la balance des paiements courants présente un déficit d'environ 1 milliard de Francs Suisses. Mais ce mouvement fut compensé par de très importantes entrées de capitaux flottants, d'abord en mars, après la réévaluation du deutsche mark, puis en été, lors de la crise de Berlin. Les réserves d'or et de devises, après avoir atteint un maximum absolu de FS. 12.013 millions le 23 septembre, s'élevaient encore fin décembre à FS. 11.920 millions, en progrès de FS. 1.882 millions sur fin 1960.

L'afflux de capitaux faisait peser de sérieux risques d'inflation que la Banque Nationale et les grandes banques se sont efforcées de neutraliser en stérilisant dans toute la mesure possible ces nouvelles disponibilités.

Ces apports de devises ont assuré au marché de l'argent et des capitaux une liquidité que n'aurait pu maintenir normalement l'évolution de la conjoncture en Suisse. Le taux d'escompte est demeuré à 2 %. En raison de cette liquidité, les émissions se sont succédées et ont représenté, tant pour compte suisse qu'étranger, un prélèvement net sur le marché de FS. 2.496 millions contre FS. 4.375 millions l'année précédente.

Les transactions furent également très actives sur les bourses suisses où l'indice des actions, malgré un recul sévère pendant l'été, enregistre, sur l'ensemble de l'année, une hausse extrêmement vive de l'ordre de 42 %, faisant suite à une progression déjà exceptionnelle de 38 % en 1960.

Les importants mouvements de capitaux se sont largement répercutés sur le marché des changes où la Banque Nationale dut intervenir à diverses reprises pour soutenir le dollar au cours de 4,315.

Cependant, depuis le début de l'année 1962, l'accentuation de la hausse des prix et du déficit commercial a entraîné un léger affaiblissement du Franc suisse.

FRANCE — En France, l'année 1961 a été marquée par un développement relativement satisfaisant de la production, par un commerce extérieur excédentaire et par le renforcement des réserves monétaires. Mais la tension qui n'a cessé de s'accroître sur le marché du travail et la hausse des produits alimentaires au cours du deuxième semestre, si elles ne semblent pas pour l'instant avoir amoindri la force de concurrence de l'économie française, en raison des augmentations de prix et de salaires dans les pays voisins, méritent cependant de retenir sérieusement l'attention.

Le plan intérimaire du début de 1960, destiné à faire la liaison entre le troisième plan de modernisation et d'équipement et le quatrième plan de développement économique et social, avait fixé pour les deux exercices à venir un taux de croissance de 5 ½ %. Alors que l'objectif avait été nettement dépassé en 1960, avec une production intérieure brute en progrès de 6,3 % sur 1939, en 1961 l'expansion a été ramenée à 4,5 %.

Il est toujours un peu artificiel d'analyser les résultats de l'agriculture dans le cadre de l'année civile qui ne coïncide pas avec la campagne agricole : dans les six premiers mois du calendrier, on vit essentiellement sur la récolte passée. Dans l'ensemble en 1961, grâce à l'humidité de l'année 1960, la production animale, viande et lait, a sensiblement progressé. En revanche, la récolte de 1961 a été nettement inférieure à la précédente, laquelle, à vrai dire, avait été exceptionnelle. On peut estimer que le recul de la production végétale a un peu plus que compensé l'augmentation des produits de l'élevage, de sorte qu'au total, la production agricole aurait quelque peu décliné. Mais comme les prix à la production, en baisse légère pendant le premier semestre, ont notablement avancé au cours des six derniers mois, le revenu agricole, dont le fléchissement avait, au printemps, provoqué des troubles dans les campagnes, s'est cependant redressé.

L'industrie française a continué à se développer mais plus lentement qu'elle ne l'avait fait l'année précédente. L'augmentation de l'indice de la production industrielle sans bâtiment est revenue de 11,4% en 1960 à 5,7% en 1961. Cette évolution est loin d'avoir été uniforme sur l'ensemble de l'année. Par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur, le taux de progression de l'indice s'est établi à 7,4% au premier trimestre, à 5% au second, à 2,5% au troisième; il s'est redressé à 5,2% au dernier trimestre.

La pénurie de ressources énergétiques avait été de longue date une des grandes faiblesses de l'économie française. Un nouveau pas vers la libération de cette servitude a été franchi en 1961. La consommation d'énergie a augmenté de 4 à 5 %. Mais le complément a été apporté par le gaz naturel (l'exploitation du gisement de Lacq s'effectue maintenant à son rythme de croisière de 20 millions de m³ de gaz par jour) et par le pétrole fourni en proportion croissante par les gisements sahariens. La production de pétrole brut de la zone franc a été portée à 18,6 millions de tonnes contre 11,4 en 1960, dont 15,6 millions de tonnes, contre 8,6, venant du Sahara. Le pétrole saharien a été dirigé pour sa plus grande part vers la Métropole; cependant 3,2 millions de tonnes, soit plus de 20% de la production, ont été expédiées principalement vers les pays du Marché Commun. Dans l'ensemble, les raffineries françaises ont traité 37 millions de tonnes dont 14 originaires de la zone franc et 20 du Moyen-Orient. Au total, les importations d'énergie se sont accrues de NF 327 millions, mais les achats en zone franc sont passés de NF 776 à NF 1.264 millions, alors que les achats à l'étranger étaient ramenés à NF 4.237 millions contre NF 4.498 millions en 1960 et NF 4.802 millions en 1959.

Un accroissement d'environ 10 % de la consommation française de produits pétroliers, qui a dépassé 27 millions de tonnes, a amené un certain assainissement du marché soumis l'année précédente à une concurrence assez désordonnée.

La situation des houillères s'est légèrement améliorée. La production a été réduite à 53,5 millions de tonnes contre 57 en 1960. Comme par ailleurs la consommation a marqué une légère reprise, 70,7 millions de tonnes contre 69,6, un prélèvement a pu être opéré sur les stocks qui demeurent cependant importants.

Une partie de l'augmentation de la consommation de charbon est imputable à l'Électricité de France qui a dû faire appel à la production d'énergie thermique plus largement qu'en 1960, année qui avait bénéficié d'une hydraulicité exceptionnellement favo-

rable. Au total, la production d'électricité a atteint 76,5 milliards de kwh, en progrès de plus de 6%.

Après un premier semestre très satisfaisant, la sidérurgie n'a pas échappé au cours des six derniers mois à la récession qui a affecté toute l'industrie européenne de l'acier, par suite d'une certaine stagnation de la demande au sein de la CECA et d'un fléchissement des prix à la grande exportation. Sur l'ensemble de l'année, la production française a pourtant légèrement augmenté : 17,6 contre 17,3 millions de tonnes d'acier brut.

En dépit d'un accroissement sensible des importations, les industries mécaniques et transformatrices de métaux ont bénéficié d'une haute conjoncture due à une demande intérieure soutenue et au niveau élevé des exportations vers l'étranger. Le chiffre d'affaires de la profession a augmenté de 43,2 % et atteint NF 28,5 milliards. La construction aéronautique française a obtenu sur les marchés étrangers des succès exceptionnels.

En revanche, par suite d'un fléchissement accusé des exportations, particulièrement vers les États-Unis, l'industrie automobile a enregistré un recul pour la première fois depuis la guerre. La production est revenue de 1.369.000 véhicules en 1960 à 1.244.000 véhicules en 1961. Sur le marché intérieur, la tendance est restée ferme, mais elle a bénéficié essentiellement aux voitures étrangères dont les importations ont très fortement augmenté. En fin d'année 1961 et au début de 1962, une nette reprise s'est affirmée dans l'industrie automobile mondiale, reprise dans laquelle l'industrie française a largement tenu sa place grâce à la sortie de plusieurs modèles nouveaux.

Dans la construction électrique, la production a augmenté de 10 %, contre 13,8 % en 1960 et le chiffre d'affaires de 11,4 % pour atteindre NF 12,2 milliards.

L'expansion de l'industrie chimique a été sensiblement moins rapide que les années précédentes; son taux d'accroissement s'est toutefois maintenu à 9,3 %. La chimie organique a été particulièrement touchée, la progression tombant de 35 % à 7 %; de nombreux produits ont fait l'objet d'une concurrence internationale extrêmement vive. La chimie minérale, en revanche, a pu porter son taux de progression de 40 % à 44 % grâce notamment au commerce des engrais qui a été très actif. Par suite de la baisse des prix, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique ne s'est élevé que d'environ 6 %, pour s'établir à NF 47,5 milliards.

L'évolution du secteur Bâtiment et Travaux Publics a été meilleure en 1961 qu'en 1960; progression de 4,7% contre 2,5%. Bien qu'il soit impossible de distinguer avec rigueur les deux branches, il semble que l'amélioration soit imputable essentiellement aux Travaux Publics. En effet, les informations sur l'activité du Bâtiment ne font pas ressortir une situation particulièrement favorable : logements terminés 315.600 contre 316.600, logements autorisés 363.400 contre 357.400. Déjà, en 1958, le nombre de logements terminés avait été légèrement inférieur à 300.000; la progression en trois ans à donc été inférieure à 10%, alors que, pendant le même temps, la production industrielle augmentait de plus de 20%.

Dans les industries de consommation, les résultats ont été, dans l'ensemble, assez médiocres.

L'industrie des papiers et cartons s'est heurtée à une très forte concurrence de la part des pays scandinaves et de l'Amérique du Nord, aussi bien sur le marché intérieur que pour la conservation des débouchés extérieurs.

Dans l'industrie textile, stagnation pour la laine et le coton et recul pour le jute. La production des textiles artificiels, au contraire, a enregistré des progrès, progrès plus sensibles pour la fibranne que pour la rayonne. En ce qui concerne les fibres synthétiques, le taux de croissance est revenu de plus de 35 % en 1960 à 10,4% en 1961.

L'industrie des cuirs et peaux, dans le marasme depuis de longues années, a connu une certaine reprise d'activité, mais qui n'a pas suffi à compenser entièrement le recul de l'année précédente.

Pour la première fois depuis 1927, le commerce de la France avec les pays étrangers présente un solde positif : NF 0,7 milliard, différence entre NF 26,3 milliards d'exportations (contre NF 23,7 milliards en 1960) et NF 25,6 milliards d'importations (contre NF 24 milliards). Les pays du Marché Commun ont absorbé 45,3% de nos ventes à l'étranger et nous ont fourni 40,5% de nos achats.

Les exportations vers l'Algérie ont baissé de NF 4 milliard et l'excédent de la Métropole dans ses échanges avec la zone franc a, de son coté, diminué d'un montant légèrement supérieur.

Soutien toujours très actif de l'expansion économique, le commerce extérieur n'a cependant plus joué en 1961 le rôle dominant qui avait été le sien en 1959 et en 1960.

Avec une balance commerciale créditrice, la balance des paiements a été très largement excédentaire. On en estime le solde, non encore exactement connu, à \$ 900 millions en chiffres ronds. Les avoirs en or et en devises sont passés de \$ 2.070 millions à fin 1960 à \$ 2.939 millions à fin 1961. En outre, la France a achevé de rembourser sa dette extérieure à court et moyen terme.

La contrepartie de ces rentrées de devises se retrouve naturellement dans les disponibilités monétaires qui, de décembre 1960 à décembre 1961, sont passées de NF 95,8 à NF 110,8 milliards. Cet accroissement de NF 15 milliards est plus rapide que celui des deux années précédentes : 15,6 % contre 14,1 % en 1960 et 11,9 % en 1959.

Il faut chercher dans l'évolution des salaires et des prix l'origine des demandes de crédit auxquelles les banques ont dû répondre.

D'après les enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail, on peut estimer la hausse du salaire horaire à 8 % contre 7 % en 1960. Compte tenu d'un accroissement de l'emploi de l'ordre de 1 %, la masse des salaires distribués aurait progressé de 9 % en 1961. La même année, la production industrielle n'a avancé que de 5 ½ %. Pour la première fois depuis la réforme monétaire de 1958, le gain de production n'a pas compensé l'amélioration des rémunérations.

De décembre 1960 à décembre 1961, l'indice des prix de détail à Paris a monté de 4 % (aliments 6 %) de sorte que le salaire réel s'est sensiblement valorisé. La hausse d'ensemble des prix de gros, 3,5 % pendant la même période, a été à peu près équivalente, mais celle des produits industriels n'a pas dépassé 2 %.

Ainsi, en raison de l'intervention, dans certains secteurs, des Pouvoirs Publics et par suite de la concurrence, surtout étrangère, qui s'est manifestée sur de nombreux marchés, les entreprises n'ont pas répercuté dans leurs prix de vente l'aggra-

vation de leurs charges. Pour parer en cours d'exercice à l'insuffisance de l'autofinancement, elles ont dû avoir recours à leurs banquiers, plus largement que par le passé et principalement pour des crédits à court terme.

De son côté, l'épargne liquide (dépôts bancaires à terme, Bons du Trésor sur formules, dépôts dans les Caisses d'Épargne, etc...) qui avait augmenté de plus de NF 10 milliards en 1960, a encore progressé de NF 11 milliards en 1961.

Mais l'épargne investie a largement profité elle aussi de la liquidité du marché. Le total des émissions a atteint en 1961 un montant record de NF 8,8 milliards contre moins de NF 7 milliards en 1960. Comme le Trésor Public a bénéficié d'une large aisance (1), le total des capitaux recueillis a pu encore en 1961 être réservé au secteur productif comme cela avait déjà été le cas en 1959 et 1960. En dépit de cet appel accru à l'épargne, le taux d'intérêt à long terme s'est maintenu autour de 5,75%.

La bourse a également bénéficié de l'abondance des disponibilités et l'importance des transactions a été nettement plus forte que l'année précédente. Après une hausse au cours du premier semestre, un recul en été et une reprise dans les deux derniers mois, l'indice moyen des cours se retrouve à fin décembre en progrès de 20,6 % sur la fin de l'année précédente, taux inférieur à celui de la Suisse, mais supérieur à ceux des autres marchés internationaux. Cette divergence entre la tendance très ferme de la bourse de Paris et l'hésitation des autres places s'est encore accentuée au cours du premier trimestre 1962.

Cependant, la liquidité assez exceptionnelle du marché français, que ne cessent actuellement de renforcer des capitaux en quête de placement, ne va pas sans danger. Elle pousse à la hausse des prix et des salaires et peut provoquer des excès spéculatifs.

Mais il reste assez d'investissements à faire dans ce pays — ne serait-ce que dans le domaine du logement — pour que des techniques appropriées puissent, sans nuire à la liquidité du marché, apporter les capitaux disponibles au financement de l'expansion.

* *

La conjoncture économique et monétaire a favorisé les efforts de notre Société et les résultats obtenus marquent une nouvelle progression.

Le Département financier a contribué au succès des émissions réalisées par :

- le Crédit Foncier de France,
- l'Electricité de France,
- la Caisse d'Equipement pour le Développement de l'Algérie,
- le Gaz de France,
- le Crédit National,
- « Sud-Aviation » Société Nationale de Constructions Aéronautiques,
- le Département du Nord,
- la Ville de Paris,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

⁽¹⁾ Malgré l'abaissement, en liaison avec la mise en application du coefficient de trésorerie, de 25 à 20 % puis à 17,5 % du « plancher » des Bons du Trésor.

Nous avons dirigé le placement des emprunts émis par :

- la Librairie Hachette,
- la Société du Pipe-Line Sud-Européen,
- la Société Industrielle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis,
- la Société d'Investissements Immobiliers du Nord «SIMNOR»,
- la Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques,
- « CSF » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil,
- le Matériel Téléphonique.

Le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G. I. S. » a émis un nouvel emprunt obligataire ; nous avons participé activement au placement de cet emprunt ainsi qu'aux émissions de :

- la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO »,
- la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,
- «PÉTROFIGAZ» Banque de Crédit à long et moyen terme,
- la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,
- la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO » conjointement avec la Société de Développement Régional de la Bretagne et la Société de Développement Régional de Normandie (Emprunt Ouest).

Nous avons par ailleurs prêté notre concours au placement des emprunts de :

la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest
 « TOFINSO - S. D. R.»,

- la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S. A. D. E. »,
- Péchiney, Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques,
- la Régie Nationale des Usines Renault,
- la Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre «CEGEDUR»,
- le Groupement des Industries de la Construction Électrique « G.I.C.E.L. »,
- la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO »,
- la Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,
- le Groupement des Industries Mécaniques « G.I.M.E.C.A. »,
- les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,
- les Tréfileries et Laminoirs du Havre,
- les Forges de Strasbourg,
- la Société Minière et Métallurgique de Penarroya,
- la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin,
- la Société d'Électro-Chimie, d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Électriques d'Ugine,
- les Établissements Kuhlmann.

Votre Établissement a dirigé les opérations d'augmentation de capital réalisées par :

- la Compagnie des Machines Bull,
- la Société Nord-France d'Entreprises Générales et de Constructions en Béton Armé,
- les Établissements Neyrpic,

- la Société des Produits Chimiques d'Auby,
- la Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est,
- l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR »,
- la Banque des Produits Alimentaires,
- la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux,
- la Société Fives Lille-Cail,
- l'Auxiliaire Industrielle,
- l'Agence Havas,
- la Société d'Applications Industrielles Plastiques Disques VEGA « S.A.I.P. - VEGA »,
- la Société de Prospection et Exploitations Pétrolières en Alsace « PREPA »,
- la Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR »,
- l'Union Immobilière de France « U.I.F. »,
- le Garage Auto Service Orly « G.A.S.O. »,
- les Établissements Levivier,

ainsi que l'émission d'obligations convertibles en actions de l'Auxiliaire Industrielle.

Nous avons également prêté nos guichets aux augmentations de capital effectuées par :

- la Compagnie de Saint-Gobain,
- Schneider et Cie,
- Vallourec,
- la Société de Développement Régional du Nord et du Pasde-Calais,
- la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest «TOFINSO S.D.R.»,

- la Société de Développement Régional du Centre-Est «CENTREST»,
- Denain-Anzin,
- de Wendel & Cie,
- la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée,
- l'Union Industrielle de Crédit pour la Reconstitution,
- les Grands Magasins «AU PRINTEMPS» (Laguionie et Cie),
- la Société des Établissements J.J. Carnaud et Forges de Basse-Indre,
- la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,
- la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey,
- la Société Industrielle et Financière de Lens « FINALENS »,
- la Société Anonyme des Galeries Lafayette,
- la Société du Louvre,
- les Ciments Lafarge,
- les Établissements Fauvet-Girel,
- Aux Trois Quartiers,
- la Société de Développement Régional du Sud-Est,
- la Société Française de Gestion et d'Investissement «SOFRAGI»,
- le Nickel,
- la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.

Nous avons pris une part active à l'augmentation de capital de *Latonia Investment Trust Cy* et prêté nos guichets aux émissions d'actions réalisées par les sociétés ci-après:

- Farbwerke Hoechst A. G.,
- Badische Anilin und Soda Fabrik A. G.

Nous avons dirigé l'opération d'échange facultatif des obligations convertibles de l'Omnium Français de Pétroles contre des actions de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine et des actions de la Compagnie Française de Raffinage.

Votre Établissement a procédé à l'introduction au Marché Officiel des actions de la Compagnie Métallurgique et Minière, la Compagnie Bancaire, Dolmico, et, au Marché des Courtiers en Valeurs Mobilières, des actions de l'Union Métallurgique de la Haute-Seine.

Nous avons également participé à l'introduction au Marché Officiel des actions de la Société des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons Châtillon et au Marché des Courtiers en Valeurs Mobilières, des actions de l'Allgemeine Elektricitats Gesellschaft A. G.

Lors de l'unification des marchés du Parquet et de la Coulisse en janvier dernier, ces valeurs ont été inscrites à la Cote Officielle de la Compagnie des Agents de Change de Paris.

En juin 1961, les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été admises au Stock Exchange de Londres. Elles sont donc actuellement cotées à Paris, Londres, Francfort sur le Main, Düsseldorf, Bruxelles, Anvers et Genève.

Comme nous vous l'avons déjà signalé l'an dernier, nous avons accepté une offre d'achat de notre participation dans le capital de la Banque Provinciale du Canada. Nous avons également cédé les actions que nous possédions du Crédit Commercial de France et de la Caisse de Crédit du Havre. Ces réalisations ont été effectuées dans des conditions satisfaisantes.

Nous vous donnons ci-après quelques indications sur des sociétés du Groupe de la Banque ou dans lesquelles nous avons des intérêts.

Dès son premier exercice, Paribas Corporation a donné sa garantie à 39 émissions de sociétés américaines dont les titres ont été placés pour une large part en dehors des États-Unis. Elle a concouru également à 169 émissions de collectivités locales, de municipalités et de sociétés assurant des services publics aux États-Unis. Paribas Corporation a négocié deux prêts auprès d'instituts financiers américains en faveur de deux sociétés françaises et est intervenue, pour la première fois comme chef de file, dans la négociation d'une opération d'émission sur la place de New-York. Ces trois dernières opérations ont été définitivement conclues au début du présent exercice.

Les engagements de la Compagnie Centrale de Financement, banque de crédit à long et à moyen terme, se sont accrus de plus de 30 % et la progression des bénéfices est supérieure à ce pourcentage. Elle distribuera un dividende de NF 2 contre NF 1,25 l'année dernière.

La Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas au capital de NF 80 millions, avait, le 31 décembre 1961, un actif net de NF 174,5 millions, qui comprenait 85,51 % de valeurs françaises et 14,49 % de valeurs étrangères et se répartissait ainsi par secteurs économiques : imprimeries, papiers, éditions 18,77 %, matériel électrique et électronique 18,53 %, banques 12,97 %, pétroles et sociétés de forages 9,20 %, produits chimiques 9,16 %, constructions mécaniques 9 %, métallurgie 5,40 %, autres secteurs 13,95 %. Le disponible représentait 3,02 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de l'action était de NF 218,24 le 31 décembre 1961.

L'actif net de la Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA », société au capital de FB. 700 millions, atteignait FB. 840,3 millions le 34 décembre 1961, se répartissant comme suit : électricité et gaz 40,10 %, grands magasins 26,26 %, métalurgie 15,92 %, autres secteurs 6,15 %. Le disponible représentait 11,57 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de la part était en fin décembre de FB. 1.200.

La Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger « C.G.I.F.E. » a partiellement absorbé la Société La Huta, dont l'apport a représenté une valeur globale de NF 6.800.000 comprenant pour NF 6.000.000 de disponibilités ou d'éléments facilement réalisables. En contrepartie, le capital a été porté de NF 40.000.000 à NF 41.280.000. La Compagnie a exercé ses droits aux augmentations de capital des sociétés dans lesquelles elle est intéressée. D'autre part, le Conseil National du Crédit a agréé sa demande d'enregistrement comme Établissement Financier, avec effet du 1^{er} janvier 1962.

Notre participation dans la Compagnie Bancaire reste importante bien que réduite par la mise à la disposition du public des titres nécessaires à l'introduction en bourse. Le bénéfice net de cette société est de NF 3.697.805,88 et permet le paiement d'un dividende net de NF 6,75. Le capital social est en cours d'augmentation de 40 à 60 millions de nouveaux francs.

La Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » a procédé à une augmentation de capital en numéraire et à une attribution d'actions gratuites. La Caisse Centrale de Réescompte et la Société Privée de Réescompte ont augmenté leur capital par incorporation de réserves.

« PETROFIGAZ » a émis cette année un nouvel emprunt « ALUMINIUM LACQ ». Cet emprunt d'un montant de NF 110

millions a permis de mettre à la disposition de « PÉCHINEY » et d'« UGINE » une partie des moyens de financement nécessaires à la réalisation de leur programme de production d'aluminium à Lacq.

Le bénéfice net du Crédit Foncier Franco-Canadien a progressé de \$ Can. 1.670.000 à 1.756.000. Ses deux filiales Francana Real Estate Ltd. et Francana Oil and Gas Ltd. ont donné des résultats également satisfaisants.

La Banque Nationale du Mexique fait également état de bénéfices en augmentation : 37.202.140 contre 36.132.517 pesos.

Bien que les événements politiques et monétaires qui se sont produits dans les pays où elle exerce son activité aient rendu son exploitation particulièrement délicate, la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud a de nouveau accru le montant de ses opérations et de ses bénéfices. Il sera proposé de porter le dividende de NF 5 à NF 5,50.

Le solde créditeur du compte de Profits et Pertes de la Banque Ottomane s'est élevé à £ 271.489 et le dividende a été fixé à Sh. 10, montant égal au précédent.

La Banque, qui n'a cessé de s'intéresser à l'essor de la construction immobilière en France, a développé encore le concours que, sous des formes diverses, elle apporte en ce domaine. Les sociétés de services, bureaux d'études, organismes constructeurs ou de financement de son groupe ont, au cours de 1961, sensiblement accru leur activité, notamment en province.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S. A. C. I. » a poursuivi son rôle traditionnel de société de services à la disposition des organismes constructeurs et étendu son action auprès des sociétés d'économie mixte, en la faisant porter également sur la rénovation urbaine.

L'Omnium Technique « O. T. H. » a enregistré une sensible progression de ses interventions de bureau d'études. Il a créé une filiale en Suisse, l'Omnium Technique d'Études « O. T. H. - S. A. »

L'Union Immobilière de France « U. I. F. » a porté, à la fin de l'année 1961, son capital de NF 64 millions à NF 80 millions. Le succès de cette augmentation de capital souligne l'intérêt que porte le public aux sociétés immobilières conventionnées, spécialisées dans la construction de logements locatifs de qualité. Leur utilité économique et sociale est incontestable.

Votre Établissement a fondé, avec le concours d'importantes compagnies d'assurances, l'Omnium de Construction et de Financement « O. C. E. F. I. », société anonyme au capital de NF 15 millions, qui a pour objet la construction de logements de cadres destinés à la vente en copropriété « clés en main », avec une formule originale de crédit à long terme qui en facilite l'achat. La création de cette société répond à un besoin certain du marché immobilier. Créé en avril 1961, l'« O. C. E. F. I. » a déjà ouvert ses premiers chantiers.

La Banque a participé, avec, en particulier, les autres actionnaires de la Compagnie Bancaire, à la constitution de la Société d'Investissements Immobiliers de France «SINVIM» qui a pour but d'apporter son aide financière à des promoteurs privés et pratiquera également la vente « clés en main ».

Votre Établissement s'est intéressé au problème du développement de l'équipement hôtelier français et a abordé l'étude systématique de cette question en association avec la Compagnie Nationale Air-France, la Compagnie Générale Transatlantique, la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens et un groupe de compagnies d'assurances. Il a participé avec les mêmes sociétés de transport et un groupe américain à la création de la Société d'Études d'un Grand Hôtel International à Paris, société anonyme au capital de NF 500.000, destinée à présenter un projet au concours lancé par la S.N.C.F. pour la réalisation d'un hôtel à l'emplacement de l'actuelle Gare d'Orsay. Enfin, la Banque a participé à la constitution de la Société Hôtelière de Taaone, société anonyme au capital de 28,4 millions de francs CFP, qui a ouvert en juillet 1961, à Tahiti à, proximité de Papeete, un hôtel dont les débuts ont été satisfaisants et dont la capacité d'accueil sera prochainement augmentée.

Les Sociétés de Développement Régional ont apporté une aide accrue aux entreprises de province de moyenne importance. Au cours de l'exercice, elles ont émis au profit de ces dernières près de NF 200 millions d'emprunts obligataires. L'importance croissante de leur rôle a permis à la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais d'être cotée à la Bourse de Lille et à la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion d'être cotée à la Bourse de Nancy.

La Société pour la Décentralisation des Industries de la Région Parisienne « SODIRP », malgré les formalités complexes et les délais inhérents à ce genre d'opérations, a déjà facilité le transfert de plusieurs usines importantes. Le nombre d'études en cours laisse espérer une accélération de ce mouvement.

Après les concentrations auxquelles il a été procédé, la Société La Rochette-Cenpa a poursuivi son développement sur une base élargie. Les bénéfices sont en progression et permettent de maintenir au même montant que l'an dernier, c'est-à-dire NF 4, le dividende net attribué à un nombre d'actions augmenté par une distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

La Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « SICA » a produit 60.000 tonnes de pâte de cellulose contre 55.000 tonnes en 1960. Un important programme d'investissement est en cours d'exécution qui permettra de porter en première étape la production à 100.000 tonnes et d'utiliser une technique toute récente en vue d'obtenir des produits de haute qualité.

Par suite de la conversion en actions des obligations 4 % émises en 1958 par la Librairie Hachette, le capital de cette société a été porté de NF 26.032.400 NF à NF 29.275.150. Le chiffre d'affaires a progressé d'environ 9 %, passant de NF 569.893.423 à approximativement NF 620.400.000.

La C.S.F. - Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil, a enregistré, en 1961, un chiffre d'affaires supérieur d'environ 22% à celui de l'année précédente. Ce pourcentage d'augmentation est de 25 % pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Les centres de production de province, et en particulier ceux de Grenoble et de Dijon, ont été développés. La décision a été prise de créer une usine à Brest. Le volume des ventes des filiales étrangères industrielles continue à progresser de façon satisfaisante, notamment en Italie. La C.S.F. vient de procéder à une augmentation de capital de NF 70.055.500 à NF 84.066.600 par distribution d'actions gratuites.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie des Machines Bull a été de NF 285 millions, en augmentation d'environ 42 %. L'année 1961 a été marquée par la mise en service des ensembles électroniques Gamma 60. En octobre ont été conclus des accords techniques entre Bull et la Radio Corporation of America comportant la mise à la disposition de Bull d'un ensemble électronique Gamma 30 appelé à un grand développement. D'autre part, le réseau des filiales étrangères a été étendu et consolidé; les premiers mois de 1962 ont marqué une nouvelle extension de l'activité de la société.

La Compagnie des Compteurs a vu son chiffre d'affaires s'accroître d'environ 10 %. Certaines filiales ont enregistré un accroissement plus important. La société réalise actuellement un vaste programme de développement. Une usine, destinée à la fabrication en grande série des compteurs d'électricité, est en construction à Poitiers et sa mise en route est prévue pour le deuxième trimestre 1962. Une autre usine va être construite à Massy-Palaiseau. La Compagnie des Compteurs y transférera certains départements électroniques actuellement installés à Montrouge ainsi que les ateliers de la Société Européenne pour le Traitement de l'Information « S.E.T.I. », filiale récemment créée en liaison avec la société américaine Packard Bell Electronics.

Nous avons pris une participation dans le capital de la société Omnium des Techniques Auxiliaires de Direction «O.T.A.D.» et dans celui de la Société Internationale de Formation «INTERFORM», qui comptent respectivement 90 ingénieurs spécialisés dans l'organisation et la sélection, et 50 ingénieurs spécialisés dans la formation de personnel.

La Société d'Économie et de Mathématique Appliquées « S.E.M.A. » a créé de nouvelles filiales à l'étranger : la Société «DIVO» en Allemagne dont les associés allemands avaient déjà une particulière expérience des enquêtes par sondage, et la «SIGMA» (Science in General Management) en Grande-Bretagne. La Société d'Économie et de Mathématique Appliquées « S.E.M.A. », l'Om-

nium des Techniques Auxiliaires de Direction «O.T.A.D.» et la Société Internationale de Formation «INTERFORM» ont des filiales communes en Espagne et au Maroc.

La Société INDATOM a pratiquement achevé d'établir l'avant-projet de centrale nucléaire à eau lourde EL-4 et se verra confier un rôle important réparti sur plusieurs années lorsque les Pouvoirs Publics décideront de passer à l'exécution. Le Commissariat à l'Énergie Atomique a confié à INDATOM le rôle d'architecte industriel d'une nouvelle pile-piscine pour le Centre d'Énergie Nucléaire de Grenoble.

Avec une production de 2.852.000 tonnes d'acier en 1961, l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR », reste le premier producteur français d'acier. Elle poursuit un important programme d'investissement qui maintiendra sa capacité de production au niveau des principales sociétés sidérurgiques européennes. La nouvelle usine de Dunkerque doit entrer en service à la fin de l'année 1962.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons est passé de NF 357 millions à NF 370 millions. Les installations de l'usine d'Isbergues destinées à la production de tôles inoxydables sont entrées en service à la fin de l'année 1961; le stade de la production industrielle sera atteint au cours de l'année 1962. Le programme actuel prévoit également le doublement de la capacité de production de tôles au silicium à grains orientés, tôles à faibles pertes en watts dont la demande est toujours importante.

La Société Fives Lille-Cail qui a repris en 1961 le service de son dividende a poursuivi son exploitation dans des conditions satisfaisantes au cours de l'exercice écoulé. Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende brut de 6 % sur le capital actuel de NF 45.600.000, contre 5 % l'année précédente sur un capital de NF 34.200.000.

La Société Anonyme Heurtey a enregistré une nouvelle progression de ses activités, tant dans le domaine de la construction de fours que dans celui de l'engineering chimique et pétrochimique.

Conformément à leur programme de modernisation, les Établissements Delattre et Frouard Réunis ont procédé à la refonte des installations de leur usine de Ferrière spécialisée dans les matériels de laminoirs. Les nouvelles installations permettent l'usinage et le montage des matériels de grande puissance. La production de la société a marqué en 1961 une importante progression.

La Société Stein et Roubaix a pris le contrôle de la Compagnie des Surchauffeurs. Cette opération permettra une rationalisation des études et des fabrications des deux sociétés, favorable à l'une comme à l'autre. L'activité des filiales étrangères a continué à progresser de manière satisfaisante.

Pour remédier aux effets de la crise persistante de la construction navale, les Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.) ont procédé à la concentration de leurs actifs industriels avec ceux de Nantes de la Société des Chantiers Réunis Loire-Normandie. Cette opération a été faite par voie d'apport à une société nouvelle, la Société des Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire) qui poursuit activement son programme de reconversion vers des activités de mécanique et de chaudronne-rie. Une proportion de 70 % du capital de cette société a été attribuée à la Société des Ateliers et Chantiers de Bretagne qui est ainsi devenue une société de portefeuille et a pris la dénomination

de Société Industrielle et Financière des Ateliers et Chantiers de Bretagne.

Le groupe de la Compagnie Française des Pétroles a disposé, au cours de l'exercice 1961, de 20.165.000 tonnes de pétrole brut, contre 18.662.000 tonnes en 1960. Le pétrole d'Hassi-Messaoud figure dans ces chiffres pour une part croissante, 4.120.000 tonnes contre 3.168.000 tonnes. D'autre part, l'exercice a été marqué par des résultats intéressants fournis par des forages effectués en Libye.

La Compagnie Française de Raffinage a traité dans ses raffineries de Provence et de Normandie 10.560.000 tonnes, contre 9.400.000 tonnes en 1960.

La production d'ESSOREP s'est élevée à 1.500.000 tonnes contre 1.340.000 tonnes. Il a été traité 5.480.000 tonnes de pétrole brut dans les raffineries d'Esso-Standard à Bordeaux et Port-Jérôme, en augmentation de 6,5 % sur l'exercice précédent. Les ventes de produits pétroliers sur le marché français ont progressé d'environ 13 %. La société a continué à développer à Port-Jérôme ses installations de production de matières premières pour l'industrie chimique, telles que le propylène et les dérivés aromatiques.

La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a atteint le rythme qu'elle s'était assigné de 20.000.000 de m³ de gaz naturel de Lacq traités journellement. La production de gaz épuré a été de 3.780.000 m³ contre 2.700.000 en 1960. La société recherche une utilisation plus complète du gaz brut par un traitement plus poussé aboutissant à la production de certaines matières premières de l'industrie pétro-chimique. Le gisement saharien d'El Agreb a été mis en exploitation en association avec d'autres

sociétés, parmi lesquelles figurent COPAREX, et 453.000 tonnes de pétrole brut ont été extraites en 1961.

COPAREX, intéressée aux deux champs de pétrole maintenant productifs d'El Agreb et d'Ohanet, ce dernier mis en production au cours du second semestre, a disposé en 1961 d'environ 140.000 tonnes de pétrole brut.

La Banque a pris un intérêt dans la Société Géopétrole, société de services ayant pour objet principal l'étude de problèmes liés à l'exploitation des gisements pétrolifères tels que l'évaluation des réserves et la détermination des réseaux de collecte.

Les gisements du bassin parisien de la Compagnie d'Exploration Pétrolière ont produit 481.000 tonnes de pétrole en 1961. La part de la production du gisement d'Ohanet revenant à cette société s'est élevée à 110.000 tonnes.

Les différentes sociétés du complexe chimique de Lacq sont parvenues en 1961 au stade de la production industrielle. Après les derniers travaux de mise au point qui se poursuivent actuellement, AQUITAINECHIMIE produira 75 tonnes/jour d'acétylène, 220 tonnes/jour d'ammoniac et des gaz résiduaires pour la fabrication du méthanol.

METHANOLACQ a atteint très rapidement sa capacité de production maximum et produit 100 tonnes/jour de méthanol.

AZOLACQ, spécialisée dans la fabrication d'engrais azotés, est depuis déjà un certain temps en état de transformer tout l'ammoniac qui lui est fourni par AQUITAINECHIMIE en urée et ammonitrates à haute teneur.

ACETALACQ, qui transforme l'acétylène produit par AQUI-TAINECHIMIE en acétaldéhyde, a connu une année satisfaisante tandis que VINYLACQ, qui produit, également à partir de l'acétylène, du chlorure de vinyle, terminait sa période de démarrage.

« PIERREFITTE », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques, largement intéressée au complexe chimique de Lacq, a poursuivi de son côté son programme d'investissement. Après avoir porté dès la fin de l'année 1960 sa capacité de production d'ammoniac à 240 tonnes/jour, la société a atteint en 1961 une production de 77.000 tonnes contre 46.000 tonnes l'année précédente, pendant que différents ateliers assurant la transformation de cet ammoniac en urée et ammonitrates à haute teneur étaient mis en service avec succès. La société prévoit dès à présent divers développements et a actuellement en cours un nouveau programme ayant notamment pour objet de porter sa capacité de production à 360 tonnes/jour.

La Société Polymer Corporation « SAF » a entrepris la construction, près de Strasbourg, à proximité des nouvelles raffineries alimentées par le pipe sud-européen, d'une usine de caoutchouc synthétique à usages spéciaux, qui devrait entrer en service à la fin de 1962.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques poursuit son programme d'extension, tant dans le domaine de ses fabrications classiques de produits azotés que dans celui du magnésium et du chlorure de polyvinyle. Pour l'exercice 1960-1961, les travaux neufs réalisés par autofinancement ont représenté près de 70 millions de couronnes, contre 54 millions. Il a été, comme pour l'exercice précédent, distribué 9 % aux actionnaires, soit le tiers environ des sommes affectées aux travaux neufs.

L'Union Navale a mis en service deux minéraliers charbonniers gros porteurs, le Pentellina (17.500 tdw) et le Caliméné (15.700 tdw), ce qui porte à 7 unités la flotte en service au 31 décembre 1961. Ces bâtiments ont été affrêtés, comme l'année précédente, soit pour réaliser les importations françaises de charbon, soit, sur le marché international, pour des transports de pondéreux. Les trois derniers bâtiments du programme initial doivent être lancés en 1962. D'autre part, en vue de diversifier l'activité de sa flotte, la société vient de commander un nouveau charbonnier minéralier de 13.000 tdw, type de navire encore peu répandu dans la flotte de commerce française.

Nous avons pris une participation dans la société GAZOCEAN spécialisée dans le transport maritime de butane et de propane.

La Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX » a continué à apporter, pendant leur période d'équipement et de mise en route, son concours financier aux entreprises qu'elle avait contribué à créer.

La Compagnie Algérienne du Méthane Liquide « CAMEL » a été constituée en vue de liquéfier à Arzew 1 milliard de mètres cubes de méthane d'Hassi R'Mel destinés au marché anglais. L'usine a été prévue suffisamment importante pour pouvoir alimenter également le marché français en méthane liquide.

L'Omnium Technique des Transports par Pipe-Lines «O.T.P.» a pu, à la demande de la Compagnie d'Exploration Pétrolière, procéder à l'étude du pipe-line Ohanet-Hassi Messaoud et assurer la réalisation dans des délais remarquablement courts de la pose des canalisations à travers le Grand Erg Oriental.

Au cours de l'exercice, les sociétés installées dans les États d'Outre-Mer d'expression française, et dans lesquelles notre Établissement possède, directement ou indirectement, des intérêts, ont poursuivi normalement leur activité.

De nouveaux progrès ont été accomplis dans l'étude ou la réalisation des grands projets miniers et industriels auxquels nous participons. C'est ainsi que les négociations engagées avec l'International Minerals and Chemical Corporation «I. M. C. », premier producteur de phosphates des États-Unis, ont abouti à l'entrée de cette société dans la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba, à laquelle elle apportera un précieux concours.

D'autre part, la Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises a continué à assurer la gestion et le développement des entreprises de son groupe; en fin d'exercice, elle a fusionné avec la Compagnie Agricole et Sucrière de Nossi-Bé qui possède une importante exploitation à Madagascar; son capital, qui avait été doublé en 1959, se trouve ainsi porté de NF 6.600.000 à NF 13.549.800.

Au Maroc, malgré certaines difficultés économiques dues à une récolte particulièrement défavorable, l'exploitation des différentes sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés s'est déroulée dans des conditions qui peuvent être considérées comme satisfaisantes.

Le Département Étranger a donné un nouveau développement à ses activités traditionnelles.

Le volume des opérations que nous ont confiées nos correspondants s'est accru de près de 20 %; les dépôts en nouveaux

francs et en devises ont également progressé. Nous avons participé aux crédits consentis par un groupe de banques françaises et européennes à la Banque du Brésil à concurrence d'un montant global de US \$ 440 millions.

En Amérique Latine, notre effort s'est poursuivi dans le domaine du financement des exportations françaises. Votre Établissement a participé, en particulier en Argentine, au Chili et en Équateur, à la conclusion de divers marchés portant sur la construction de sucreries, le développement d'industries mécaniques, la fourniture de locomotives Diesel électriques et de matériel électronique. Nous suivons par ailleurs de très près l'évolution de certains projets dont la réalisation devrait modifier fondamentalement la carte énergétique de pays comme l'Argentine et le Brésil, soit par la mise en exploitation de leurs importantes ressources hydro-électriques, soit par l'utilisation future de l'énergie nucléaire.

D'autre part, votre Établissement a apporté son concours à la constitution, par des sociétés amies, de filiales effectuant des forages de pétrole en Argentine ou le transport du gaz liquéfié entre plusieurs pays sud-américains. La filiale argentine de la Société Citroën, dont nous vous avions signalé la création l'an dernier, a développé son activité conformément aux prévisions.

En Europe, l'accord de financement conclu l'an dernier avec la société finlandaise NESTE OY, s'est concrétisé au cours de cette année par la passation des commandes confiées aux industriels français pour l'extension de la raffinerie de pétrole.

Nos relations commerciales avec les pays de l'Est se sont également développées. Parmi les contrats que nous avons contribué à faire attribuer à des industriels français, nous citerons ceux conclus par les Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire), dans le cadre de leur politique de reconversion, pour la construction en U. R. S. S. d'une usine pour la fabrication de sacs en papier.

Les efforts de prospection plus récemment entrepris dans l'Union Sud-Africaine ont notamment facilité l'attribution à la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil d'importants contrats; d'autre part, un accord de crédit est intervenu entre l'Industrial Bank of Japan et votre Établissement en vue du financement d'équipements que des industriels japonais se proposent d'acheter en France.

Poursuivant son effort en vue de développer le rôle déjà important qu'il joue auprès des industriels français, le Département bancaire, cette année encore, a réussi à traiter un volume d'affaires en nette expansion, marquant l'efficacité de son activité.

Ses ressources s'établissaient au 31 décembre 1961 à un niveau sensiblement plus élevé que l'année précédente. Leur augmentation porte principalement sur les fonds provenant d'opérations financières en cours. Et, bien que le caractère particulier de sa clientèle, constituée essentiellement de grandes sociétés, rende les dépôts moins sensibles aux variations des liquidités monétaires, il est parvenu à en augmenter l'importance. Ainsi, malgré l'incidence sur l'ensemble de l'année du dernier abaissement du taux d'escompte de la Banque de France, les résultats du Département ont-ils été particulièrement satisfaisants.

Tout en respectant le coefficient de trésorerie fixé le 31 janvier 1961, nous avons pu répondre aux augmentations des besoins de crédits de notre clientèle. Le développement de nos remplois, qui apparaît notamment dans l'accroissement du «Portefeuille-Effets»,

a principalement porté sur les crédits de fonds de roulement, l'escompte de warrants, les financements de ventes à tempérament et les crédits à l'exportation tant à court qu'à moyen terme.

Nous avons participé à la mise au point de nouvelles procédures qui permettent désormais aux industriels français de mobiliser leurs créances d'une usance supérieure à 5 ans sur les acheteurs étrangers de biens d'équipement.

Pour le financement de ses investissements, la clientèle a recouru dans une plus large mesure auprès du Crédit National à des prêts à long terme jumelés avec des crédits à moyen terme. Nos engagements par cautions fournies en garantie de ces prêts se sont ainsi développés tandis que la souplesse du mécanisme des crédits à moyen terme en permettait une utilisation moins constante, ce qui a eu pour corollaire une augmentation du poste hors bilan « Ouvertures de crédits confirmés ».

La diminution du poste « Effets circulant sous notre endos » provient d'une modification intervenue dans les techniques en vigueur pour la mobilisation de certains crédits à moyen terme, effectuée dorénavant sous forme de pensions au lieu de réescompte. En fait, nos opérations ont enregistré une nouvelle et sensible progression.

Votre Succursale de Marseille a traité un volume d'affaires du même ordre de grandeur qu'en 1960. En vue de lui permettre de contribuer plus efficacement aux activités nouvelles prévues par les programmes d'expansion de la Région du Sud-Est, votre Conseil a décidé de la doter d'un Comité Consultatif semblable à ceux qui existent déjà auprès de vos Succursales d'Amsterdam, de Bruxelles et de Genève, avec les mêmes attributions de conseiller de la Direction locale.

Les difficultés dues aux circonstances ont entraîné un ralentissement de l'activité de votre Succursale d'Alger notamment au cours du deuxième semestre de l'exercice.

L'activité de la Succursale de Casablanca a enregistré une certaine progression en ce qui concerne les affaires d'exportation et d'importation.

L'accroissement des opérations de la Succursale d'Amsterdam et de son Bureau de Rotterdam nous a amenés à augmenter sa dotation. Les résultats n'ont pas été affectés par la réévaluation du florin. La Succursale a participé, avec d'autres Établissements, aux syndicats formés en vue du placement des emprunts émis en Hollande par l'État Belge, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, la SABENA, la Compagnie Française des Pétroles.

La nouvelle progression des résultats de la Succursale de Bruxelles témoigne de son activité. Elle a procédé, en liaison avec le Bureau d'Anvers, à un certain nombre d'opérations importantes, telles que la fusion entre les Ateliers de Réparations et Chantiers Béliard, Crighton & C° et les Établissements Guthrie Murdoch & C°; elle est intervenue par ailleurs dans l'installation, à Anvers, d'une société de manutention créée avec le concours de la plupart des importateurs de céréales de la place, ainsi que dans l'établissement, à Anvers également, de la Polysar Belgium, filiale du groupe canadien Polymer.

Nous vous signalions l'année dernière que les industriels belges semblaient moins enclins à s'adresser au marché financier pour le financement de leurs investissements, mais préféraient rechercher, pour ces opérations, des formules de crédit à moyen terme leur permettant de bénéficier des avantages des lois de 1959. Cette tendance s'est accentuée en 1961, ce qui a entraîné une nouvelle contraction des opérations financières.

La Succursale a donné son concours à la majorité des émissions réalisées sur le marché belge, notamment par :

- l'État belge,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,
- la Société Nationale de Crédit à l'Industrie,
- la Régie des Télégraphes et des Téléphones,
- la Ville d'Anvers,
- le Fonds des Routes.

Elle a participé à la prise ferme et au placement des emprunts émis par :

- le Centre d'Étude de l'Énergie Nucléaire,
- la Société de Distribution du Gaz « DISTRIGAZ »,
- la Société Intercommunale Belge d'Electricité,

et centralisé les souscriptions aux augmentations de capital des Grands Magasins de la Bourse et de la Métallo-Chimique. Enfin, elle a assuré la domiciliation des souscriptions aux titres émis par :

- la Société Bruxelloise du Gaz et de l'Electricité,
- le Peignage des Laines de Hoboken,
- l'Union Financière d'Anvers « BUFA ».

La Succursale de Genève a pris une participation dans l'Energie Nucléaire S.A. Par ailleurs, sa filiale spécialisée dans le financement des ventes à tempérament, « Crédit-Vente », a étendu ses opérations aux ventes d'automobiles et de camions. En ce qui concerne les opérations financières, la Succursale a participé au placement des emprunts émis par :

- le Canton de Zurich,
- « EUROFIMA » Société Européenne pour le Financement de Matériel Ferroviaire,
- la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,
- le Crédit Foncier Suisse,
- SANDOZ S.A.,
- les Forces Motrices du Val Mesocco S.A.,
- les Forces Motrices Bernoises S.A.,
- la Banque des Lettres de Gage des Établissements Suisses de Crédit Hypothécaire,
- la S.A. Grande-Dixence,
- les Forces Motrices de Mattmark S.A.

Elle a également contribué au placement des emprunts étrangers émis en Suisse par :

- le Gouvernement Australien,
- la République d'Autriche,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,
- la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement,
- la Société Internationale de la Moselle GmbH,

- British Petroleum Company Ltd,
- I.B.M. World Trade Corporation,
- British Aluminium Company Ltd,
- Electric and Musical Industries Ltd,
- N.V. Philips Glæilampenfabrieken,
- PETROFINA S.A.,
- la S.A. Danoise pour la Fabrication de l'Acide Sulfurique et des Superphosphates,
- A.S. Vaksdal Molle,
- Aktiebolaget Volvo,
- Cassa per Il Mezzogiorno,
- la Société Concessionnaire Française pour la Construction et l'Exploitation du Tunnel Routier sous le Mont-Blanc,
- Istituto Mobiliare Italiano,
- S.A. Accizierie e Ferriere Lombarde Falck,
- Robert Bosch, GmbH,
- « TIWAG », Tiroler Wasserkraftwerke A.G.

Avec un total de NF 3.000.897.999,26 le bilan au 31 décembre est en augmentation de NF 242.174.084,42 sur celui de l'exercice précédent. Cette augmentation provient à peu près entièrement des comptes de la France Métropolitaine.

Parmi les postes de l'actif, presque tous en augmentation, on peut remarquer le «Portefeuille-Effets» qui s'élève à NF 1.656.872.038,38 et le «Portefeuille-Titres» qui figure pour NF 196.654.844,21.

Les profits bruts de la France Métropolitaine et de l'Algérie, après amortissements et provisions diverses, atteignent un montant de NF 85.793.239,56 contre NF 79.109.527,85 en 1960.

Le bénéfice net des Succursales à l'Étranger s'établit à NF 5.427.486,07, en augmentation de NF 750.706,02.

Le bénéfice net de l'exercice ressort ainsi à NF 20.133.784,07. Il nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende net de NF 41,50 par action de NF 400 nominal.

La répartition serait la suivante :

5% à la Réserve légale .			. NF	1.006.689,20
Intérêt statutaire 5%.				6.000.600,00
		dip		916.026,66
donbon a			MIZ	44.606.339,90

Le Personnel a fourni cette année encore un large effort pour mener à bien, sans qu'il en résulte un accroissement des effectifs, une tâche dont l'importance et la complexité sont en progression constante.

Il y est aidé sans doute par les perfectionnements d'une organisation de travail à laquelle nous continuons d'apporter, comme à la formation professionnelle, nos soins attentifs. Ces progrès eux-mêmes n'auraient pu être réalisés sans les qualités, la compréhension et le dévouement dont les Cadres et le Personnel tout entier ont fait preuve. Vous vous associerez certainement à nous pour leur en exprimer, une fois de plus, tous nos remerciements.

Notre collaboration avec le Comité d'Entreprise s'est également poursuivie dans les mêmes conditions confiantes et efficaces, notamment en ce qui concerne le problème du logement permettant ainsi de porter à 543 le nombre de familles relogées, soit dans des appartements souscrits à cet effet, soit à l'aide des prêts consentis par moitié par le Comité d'Entreprise et la Banque, à un taux d'intérêt réduit.

Après une collaboration de quarante ans, Monsieur Jean Bédier, Directeur-Adjoint de notre Établissement depuis 1948, nous a fait part, au cours de l'année dernière, de son désir de faire valoir ses droits à la retraite. Il se consacrera désormais aux sociétés aux Conseils desquelles il siège pour notre compte et plus particulièrement à l'Union Immobilière de France, dont il est Président-Directeur Général et à l'Auxiliaire de la Construction Immobilière, dont il est Président. Vous connaissez le brillant développement de ces deux sociétés. Désireux de reconnaître les services rendus par Monsieur Bédier, nous lui avons conféré le titre de Directeur Honoraire de notre Maison.

A la suite des remaniements provoqués dans le Conseil et la Direction de la Banque Cotonnière par le décès de son regretté Président, Monsieur Tenthorey, nous avons été d'accord pour que Monsieur Alix Depierre qui, depuis 1950, exerçait les fonctions de Sous-Directeur de notre Département bancaire, prenne la direction de la Banque Cotonnière, heureux de mettre à la disposition d'un Établissement avec lequel nous entretenons des rapports étroits, un collaborateur d'une grande compétence.

Le développement constant de nos activités financières et boursières sur le plan international, auquel a contribué en particulier la création de Paribas Corporation à New-York, nous a amenés à affecter au Siège, avec le titre de Sous-Directeur, Monsieur Eric Gabus, Sous-Directeur de notre Succursale de Genève et spécialiste des questions d'investissement. Nous avons nommé Messieurs Robert Counoy, Louis Lebeschu, Guy Magnan, Fondés de Pouvoirs du Siège.

Monsieur Jacques Renard dirigeait notre Succursale de Marseille depuis sa création. Il en a été pendant vingt ans l'animateur. Il a quitté cette Direction pour prendre la présidence du Comité Consultatif récemment constitué auprès de la Succursale, fonctions pour lesquelles le qualifiaient particulièrement sa compétence, sa parfaite connaissance de la place et la situation personnelle qu'il a su s'y créer.

Monsieur Pierre Jarry, précédemment Directeur de la Succursale d'Alger, a été désigné pour succéder à Monsieur Renard comme Directeur de la Succursale de Marseille.

Nous avons nommé Monsieur Georges Ferrand, Directeur-Adjoint et Monsieur Jean Meuwese, Sous-Directeur de la Succursale de Bruxelles.

Nous avons désigné Monsieur Arthur Dralans, précédemment Sous-Directeur de la Succursale de Bruxelles, comme Directeur du Bureau d'Anvers, en remplacement de Monsieur Fernand Bertrand, qui a démissionné de ses fonctions pour raisons personnelles.

Messieurs Georges Bettermann, René Brevet, René Krailiger et Georges Pollet ont été nommés Fondés de Pouvoirs de la Succursale de Genève. Votre Conseil a été cruellement éprouvé, depuis notre dernière Assemblée, par le décès de Monsieur François Albert-Buisson et celui de l'Ambassadeur François Charles-Roux.

Monsieur François Albert-Buisson, dont vous aviez ratifié la nomination comme Administrateur lors de l'Assemblée de 1956, est mort trois jours après celle de 1961, à laquelle il avait encore eu la force et la courtoisie de s'excuser lui-même de ne pouvoir assister en raison de son état de santé. Il nous laisse le souvenir d'un homme de grand mérite qui, au cours des six années où il a partagé nos travaux, nous a permis d'apprécier le prix de sa vaste expérience.

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler les titres éminents de Monsieur l'Ambassadeur de France François Charles-Roux qui, pendant dix ans, nous a fait bénéficier de ses judicieux conseils et de l'agrément de rapports dans lesquels il mettait autant de cœur que d'esprit.

Nous tenons enfin à rendre un dernier hommage à la mémoire du Comte Frédéric Pillet-Will dont nous venons d'apprendre le récent décès. Monsieur Pillet-Will a été Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas du 18 mars 1919 au 22 décembre 1955 et avait été nommé, à cette date, Administrateur Honoraire. Sa disparition a été vivement ressentie par tous ses collègues.

Nous pensons répondre à vos sentiments en priant Madame François Charles-Roux et Madame la Comtesse Pillet-Will d'agréer la respectueuse assurance de notre sympathie très attristée et en adressant à leurs enfants et à ceux de Monsieur François Albert-Buisson nos plus sincères condoléances.

A l'unanime regret des membres du Conseil, notre Président, Monsieur Emmanuel Monick, désireux d'alléger ses trop nombreuses et trop absorbantes occupations, nous a fait part de son désir de renoncer à ses fonctions de Président.

Nous sommes toutefois heureux d'ajouter que Monsieur Monick, en conservant ses postes d'Administrateur et de membre du Comité de Direction, continuera à consacrer à notre Maison une grande part de ses activités et à la faire bénéficier de sa grande expérience et de ses hautes relations dans le monde financier international. C'est un devoir pour nous de lui exprimer, en votre nom comme au nôtre, notre gratitude pour la part considérable qui lui revient dans le développement de la Banque et pour la façon magistrale et la grande sagesse avec lesquelles, pendant douze années, il a présidé à ses destinées.

Nous le remercions également d'avoir bien voulu accepter le juste hommage que nous lui avons rendu en lui offrant le titre de Président d'Honneur.

Sur sa proposition, le Conseil a appelé à lui succéder Monsieur le Gouverneur Henri Deroy, dont vous avez approuvé la nomination d'Administrateur en 1955 et qui, depuis cette époque, n'a cessé, comme Vice-Président du Conseil, de collaborer étroitement, en toute confiance et en toute amitié, avec le Président Monick.

Nous avons prié notre Directeur Général, Monsieur Jean Reyre, déjà Administrateur depuis 1935, dont vous connaissez tous les dons exceptionnels, la puissance de travail et le rôle de premier plan dans cette Maison qui lui doit tant, d'accepter les fonctions de Vice-Président du Conseil d'Administration, précédemment assurées par Monsieur Henri Deroy.

Nous avons appelé aux fonctions d'Administrateur, pour occuper le siège laissé vacant par le décès de Monsieur Albert-Buisson, Monsieur Renaud Gillet, Président Directeur Général de Novacel, Directeur Général de la Société Textil, qui nous apportera le concours de sa grande compétence en matière d'industrie textile et d'industrie chimique, ainsi que le prestige d'un nom universellement connu dans ces deux domaines.

Les Administrateurs dont le mandat est arrivé à expiration avec l'Assemblée de ce jour sont MM. Jean Reyre et Arnaud de Vogüé. Ils sont rééligibles et nous vous proposons de les réélire pour six ans.

Nous vous proposons également de renouveler pour trois ans le mandat confié à trois de vos Censeurs : MM. Henry de Bletterie, Henry Burnier et Joseph Moise.

La mission de vos Commissaires arrivant à expiration à la fin de cette année, vous aurez enfin à procéder à la désignation de Commissaires pour les exercices 1963, 1964 et 1965. MM. Henri Léon, Carlos Mulquin et Philippe Simon peuvent être réélus.

Après lecture des rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, nous vous soumettrons les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter le résultat de notre examen du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1961.

Ce bilan dont le total s'élève à NF 3.000.897.999,26 contre NF 2.758.723.914,84 au bilan précédent, donne lieu aux commentaires suivants.

ACTIF

Les quatre premières rubriques de l'Actif, c'est-à-dire :

— Caisse, Trésor public, Banques d'Emission NF	30.477.114,60
— Banques et Correspondants NF	438.828.966,40
— Portefeuille-Effets NF	$1.656.872.058,\!38$
— Coupons NF	5.780.200,62
représentent les disponibilités de la Banque à l'exception des <i>Effets non réescomptables</i> qui ne constituent qu'une fraction relativement peu importante par rapport au total de ces quatre articles dont l'ensemble s'élève à NF	2.131.958.340,00
contre NF 1.972.365.520,71 fin 1960.	

Chacun de ces postes est en augmentation mais celle-ci porte essentiellement sur le Porte-feuille-Effets.

feuille-Effets.	
— Les Comptes-Courants NF ont diminué d'environ 5 millions de NF.	209.978.575,39
— Les Avances garanties NF sont, de leur côté, inférieures d'environ 2 millions de NF au bilan précédent.	55.044.897,70
En revanche les Avances et Débiteurs divers passent de NF 162.507.442,62 à NF	232.414.775,18
— Les Débiteurs par acceptation NF ont augmenté d'environ 5 millions de NF.	159.575.298,21
Ce poste a, comme il est de règle, sa contrepartie exacte au Passif sous la rubrique Acceptations à payer.	
— Le Portefeuille-Titres est passé de NF 185.371.892,92 à NF	196.654.844,21
L'augmentation brute entre les entrées et les sorties est plus importante, mais elles s'est trouvée diminuée des provisions nécessaires.	
— Les Comptes d'ordre et divers sont passés de NF 11.430.667,44 à NF	14.047.286,11
— Le poste Immeubles et Mobilier NF ne fait apparaître qu'une légère augmentation de NF 9.000 environ, résultant d'une part de différence de change, d'autre part des amortissements.	1.223.982,46

PASSIF

— Les Comptes de chèques qui représentent les comptes non commercieux de la clientèle	NF	206.322.323,18
— Les Comptes courants, c'est-à-dire les comptes commerciaux	NF	944.866.535,51
— Et les Bons et Comptes à échéance fixe. font apparaître, ensemble, une augmentation de plus de 53 millions de NF.	NF	420.905.075,87
de plus de 33 minions de 14.		
— Le poste Banques et Correspondants est sans changement appréciable.	NF	374.550.038,25
— Les <i>Créditeurs divers</i> sont en augmentation de 135 millions de NF environ.	NF	368.702.504,49
— Le poste Dividendes restant à payer ne motive pas d'observation.	NF	1.151.089,56
— Les Comptes d'ordre et divers passent de NF 90.564.738,15 à	NF	103.003.034,19
Le Réescompte du Portefeuille est comp- tabilisé dans ce chapitre.		
— Les <i>Réserves</i> se sont augmentées de la dotation de l'exercice 1960 à la Réserve légale.	NF	155.918.045,30
— Le Capital	NF	120.012.000,00

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

— Le Compte de Profits et Pertes fait apparaître un bénéfice de NF	20.133.784,07
contre NF 18.835.406,74 en 1960.	
— Les Recettes et Produits de l'exercice ont atteint	91.220.725,63
Ils se décomposent en ces trois rubriques habituelles :	
— Emissions, Place- ments et Portefeuille-Titres NF 23.937.203.53	
— Escompte, Inté- rêts, Commissions et Di- vers NF 61.856.036,03	
— Bénéfice net des Succursales à l'Etranger NF 5.427.486,07	environ,
Total NF	91.220.725,63
En regard, l'ensemble des charges forme un total de NF contre NF 64.950.901,16.	71.086.941,56
Comme d'habitude les deux postes les plus importants sont :	
— les impôts et taxes NF 22.421.788,06	
— et les dépenses de personnel NF 35.546.634,20	1900 A La Historia
Différence bénéficiaire apparaissant au bilan NF	20.133.784,07
	The said of the sa

Nous n'avons pas d'observation à présenter sur les indications comptables contenues dans le rapport du Conseil et nous vous proposons d'approuver le bilan qui vous est soumis.

Paris, le 27 avril 1962.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé: Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, suivant la procédure de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, que votre Conseil d'Administration a attribué un complément de retraite réversible, à la charge de la Banque, au profit de votre Président d'Honneur, Monsieur Emmanuel MONICK.

Paris, le 27 avril 1962.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé: Carlos MULQUIN Henri LÉON Philippe SIMON

Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris.

COMPTES de l'Exercice 1961

41.097.868,08

BILAN GÉNÉRAL AT 31 DÉCEMBRE 1961

AC	TT	TI
A 6 .		- 111

ACTIF							
FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	MOTAL DES COMMESSAIRES				FRANCE METROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
7.392.331,33	23.084.783,27	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission N F	30.477.114,60	Comptes de chèques NF	206.322 323,18	128.331.598,92	77.990.724,26
	116.342.640,61	Banques et Correspondants»	438.828.96 6,40	Comptes courants»	944.866.535,51	655.172.053,33	289.694.482,18
322.486.325,79		Portefeuille-Effets»	1.656.872.058,38	Banques et Correspondants »	374.550.038,25	256.566.189,21	117.983.849,04
1.195.452.127,05	461.419.931,33	Coupons»	5.780.200,62	Comptes exigibles après encaissement »	124.669.569,70	61 .879 .538 ,45	62.790.031,25
5.325.856,82	454.343,80	Comptes courants		Créditeurs divers»	368.702.504,49	339.645.669,40	29.056.835,09
127.794.840,01	82.183.735,38	Avances garanties		Acceptations à payer»	159.575.298,21	73.999.394,00	85.575.904,21
1.422.969,38	53.621.928,32	Dr. Sandanna W. Landy W. Sanda		Dividendes restant à payer»	1.151.089,56	1.151.089,56	_
197.524.044,15	34.890.731,03	Avances et Débiteurs divers »		Bons et Comptes à échéance fixe»	420.905.075,87	257.934.872,29	162.970.203,58
73.999.394,00	85.575.904,21	Débiteurs par acceptations		Comptes d'ordre et divers»	103.003.034,19	70.983.383,33	32.019.650,86
184.174.360,02	12.480.484,19	Titres»	14.047.286,11	200,010,00	155.918.045,30	153 081.708,03	2.836.337,27
9.060.962,65	4.986.323,46	Comptes d'ordre et divers »			120.012.000,00	120.012.000,00	_
344.326,95	879.655,51	Immeubles et mobilier»	1.223.982,46		1.088.700,93	1.088.700,93	_
		Special Codes MOS ORDA		Report à nouveau		14.706.298,00	5.427.486,07
		Fig. 1 March 1		Profits et Pertes, exercice 1961»	20.133.784,07	14.700.238,00	
2.124.977.538,15	875.920.461,11	N F	3.000.897.999,26	NF	3.000.897.999,26	2.134.552.495,45	866.345.503,81
			HOR	BILAN			
		Engagements par cautions et avals	N	635.792.996,10 459.461.389,33	176.331.606,77		
		Effets escomptés circulant sous notre e	ndos	792.898.359,43 636.254.257,00	156.644.102,43		

380.794.470,08

339.696.602,00

Ouvertures de crédits confirmés

DEBIT

I Impôts et contributions	22.421.788,06	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres	23.937.203,53
II Dépenses de Personnel	35 . 546 . 634 ,20	Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	61.856.036,03
III Retraites	3.504.212,15	Bénéfice net des Succursales à l'Étranger	5.427.486,07
IV	mayaqati attiğiliri		
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles	6.476.283,33		
Frais de voyage, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc	3.016.023,82		
VI Décisions de l'Assemblée Générale du 18 Mai 1961	223,71		
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.	80.000,00		
Indemnité allouée à MM. les Censeurs	36.000,00		
Décision de l'Assemblée Générale du 21 Mai 1959 Indemnité allouée à MM. les Commissaires	6.000,00		
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général	71.086.941,56 20.133.784,07		
NF.	91.220.725,63	NF.	91.220.725,68

RÉPARTITION conformément à l'article 41 des Statuts

Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	NF 20.133.784,07
— 5 % à la Réserve légale	
— Intérêt statutaire de 5 %, soit :	
NF 5,00 par action de NF 100 nominal	NF 7.007.289,20
Reste	NF 13.126.494,87
à répartir comme suit :	
— aux Actionnaires: NF 9,671 par action de NF 100 nominal	
Soit au total:	
NF 14,671 correspondant à Net NF 11,50	
par action de NF 100 nominal,	
- au Conseil d'Administration :	1110
- 10 % sur NF 9.160.266,56 ⁽¹⁾	NF 12.522.366,56
	NF 604.128,31

3.966. à la Réserve légale et versement de l'Intérêt statutaire.... 3.362.100,00 604.128,31 NF

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 17 mai 1962

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1961 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice à NF 14,671 par action de NF 100 nominal le montant brut du dividende, soit NF 11,50 net après déduction de la retenue à la source sur le revenu des valeurs mobilières.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juin prochain.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit MM. Jean REYRE et Arnaud de VOGÜÉ Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de M. Renaud GILLET comme Administrateur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit dans les conditions de l'article 28 des Statuts, MM Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER et Joseph MOISE Censeurs.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON, Commissaires pour les exercices 1963, 1964 et 1965 dans les conditions et avec les attributions déterminées par la loi, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul sa mission en cas d'empêchement des autres pour une cause quelconque.

Elle fixe à NF 6.000 l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve l'attribution mentionnée dans ce rapport.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES détenues en Portefeuille le 31 Décembre 1961

5.570	actions	Crédit National.
13.919	0 .3.0	Banque de Madagascar et des Comores.
7.335	s sharifander i	Banque de l'Indochine.
1.414	. 100,21.41.	Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.
120.207	meteriale et Ff	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
10.784	ephility may a	Banque Franco-Polonaise.
33.806	1	Compagnie Bancaire.
18.412	Altania Tarif ali	Banque Cotonnière.
13.315	E STATE OF THE STA	Banque des Produits Alimentaires (nominal NF 25).
3.566	actions nouv.	Banque des Produits Alimentaires (nominal NF 50).
10.179	actions	Crédit Sucrier et Commercial.
7.279	Tal shipsowp	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
3.852	r e mand affective at the	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial.
199.959	idmit.	Compagnie Centrale de Financement.
46.016		Caisse Centrale de Réescompte.
10.000		Société Privée de Réescompte.
100.182	r Bandagable I om	Compagnie pour le Financement de l'Indus- trie, du Commerce et de l'Agriculture
		« COFICA ».
283.901	n , " <u>j</u> e Dominigojsko s	Société d'Investissement de Paris et des Pays- Bas.
103.784	-	Société d'Investissement Chimie-Pétrole.

14.025	actions	Compagnie Générale d'Investissement
4.798	-	Compagnie d'Investissement et de Placement « G.I.P. »
4.938		Compagnie d'Investissements en France et à l'Etranger « C.I.F.E. ».
15.301	-	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « s.p.s. ».
24.562		L'Union Investissements.
18.342		Société Générale Commerciale et Financière.
2.668	- 146 - 146	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».
3.379		Compagnie Générale du Maroc.
78.695	gie de Sanda Sedatosillit	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
9.650	evolutionality	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Etranger « SANTA-FÉ ».
998	Alonom	Société Financière Châtillon-Commentry.
4.002		Société pour le Développement de la Télévision « sodete ».
3.500	deiradi e e gabernerio e	« Petrofigaz », Société Financière pour Favoriser la Diffusion et l'Utilisation Régionales des Gaz de Pétrole.
8.164	71-01-3	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
2.472	gh ime-engan oros i ele in	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.
2.081	energia de la composición dela composición de la composición de la composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela compo	Société de Développement Régional de Normandie.
2.918	201 sugarta a	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».

2.603	actions	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « sade ».
3.243	rejnojas a (Inilos)	Société de Développement Régional du Centre- Est « CENTREST ».
3.000	actions nouv.	Société de Développement Régional du Centre- Est « CENTREST ».
2.269	actions	Société de Développement Régional du Sud- Est.
839	actions nouv.	Société de Développement Régional du Sud- Est.
3.026	actions	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.122	notice man	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
2.669	1 sp seemaning	Société de Développement Régional du Sud- Ouest « Expanso ».
781	bh eivin 1 ei	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
4.045	leonid sop, eve	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « socaldex ».
11.745	Mahalili asb w	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « s.d.r.s. ».
1.778	de la como	Compagnie Française du Sahara.
2.475	onen: • (provint erifikasi	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	and a state of	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
9.507	actions "A"	Energie Electrique du Maroc.
9.493	actions "B"	Chemins de Fer du Maroc.
4.099	actions	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.

27.576	actions	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
14.308	actions nouv.	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
9.290	actions	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
3.979	processi <u>i</u> tourna	Société Anonyme de Matériel de Construction.
7.190	-	Société Roclaine.
4.613	actions nouv.	Société Roclaine.
11.007	actions	Société Alsacienne du Bois Reconstitué « SABOREC ».
108.000	megalate Albert	« AUXOM ».
37.997	man de lo man ganionil Tancse	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF ».
4.113	d to volument?	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».
4.286	e Developpemen	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
4.032		Compagnie Togolaise des Mines du Benin.
3.535	- x 30%	Etablissements « NEYRPIC ».
3.645	actions nouv.	Etablissements « NEYRPIC ».
6.066	actions	Etablissements « NEYRPIC » (provenant d'obligations convertibles).
1.221	irati di smi	Société « neyrpic-afrique ».
998	- ovietá e	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques « sogream ».
7.891	- 2000	Etablissements Delattre et Frouard Réunis.
38.337	egit ala s fi alas	Société Fives Lille-Cail.
9.925	actions nouv.	Société Fives Lille-Cail.

8.599	actions	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
21	droits d'attrib.	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
4.354	actions	Union Métallurgique de la Haute-Seine.
0.011	was a Marie 9	Société Stein et Roubaix.
4.560	and the state of	Société Anonyme Heurtey.
10.000	e Recherches Pe	Société Industrielle et Financière des Ateliers et Chantiers de Bretagne.
8.285	-	Etablissements Levivier.
16.683	normentari se ses e seferifica se a se	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
6.231	actions nouv.	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
6.023	actions	Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.
3.058		Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons (provenant d'obligations convertibles).
2.526	a de elitati	Aciéries, Tréfileries de Neuves-Maisons, Châtillon.
16.833		Société Anonyme André Citroën.
2.661	ofarpil former	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques.
90.626	ine Nigotiles. John Michael Book	« c.s.f. », Compagnie Générale de Télégra- phie Sans Fil.
7.699	erses o equilibritis	Compagnie des Machines Bull.
1.996	actions nouv.	Compagnie des Machines Bull.
49	actions	L'Auxiliaire Industrielle.
6.945	actions nouv.	L'Auxiliaire Industrielle.
21.000	obligations	L'Auxiliaire Industrielle. (convertibles en actions).

8.224	actions	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
16.800	acoular stated	« SАРНУМО ».
120	parts	« INDATOM ».
150	parts nouv.	« INDATOM ».
1.231	actions "A"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
13.982	actions "B"	Société Financière des Pétroles « finarep ».
9.211	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».
1.307	do at the field	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « sogerap ».
39.083	<u>.</u>	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
37.319		Esso Standard, Société Anonyme Française.
644	actions "A"	Compagnie Française des Pétroles.
103.389	actions "B"	Compagnie Française des Pétroles.
19.591	actions	Compagnie Française de Raffinage.
390	actions "A"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « s.n. repal ».
390	actions "B"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « s.n. repal ».
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale.
3.070	95 etc 1.559	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
79.395	.Enti es	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
29.995	Had to	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « omnirex ».
31.500		Société Anonyme Française de Recherche et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP ».
3.725	1. SEC 1. CAME	Compagnie Générale de Forages « cofor ».

23.134	actions	Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».			
6.331	ali edenos" i	Société Languedocienne de Forages Pétroliers.			
1.495	-	Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « s.n. marep ».			
1.390		Compagnie Générale des Gaz Liquifiés « cogegal ».			
1.464		Glaces de Boussois.			
4.787		Compagnie de Saint-Gobain.			
38.262	Jupatia	« PIERREFITTE », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.			
41.495	ind bugge or	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.			
3.500		« VINYLACQ ».			
2.800	actions nouv.	« VINYLACQ ».			
1.500	actions	« ACETALACQ ».			
20.000		« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest.			
13.499	11.7	Polymer Corporation S.A.F.			
3.451		Librairie Hachette.			
1.985	-	Librairie Hachette (provenant d'obligations convertibles).			
37.039	in up -	La Rochette-Cenpa.			
9.995	10 100	La Cellulose du Rhône.			
1.666	actions nouv.	La Cellulose du Rhône.			
13.686	actions	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « s.i.c.a. ».			
3.570	*	Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad « 1COT ».			

304	actions	Société Française des Nouvelles Galeries Réunies.
. 76	Tamarre i dis on Saleman interes	Société Française des Nouvelles Galeries Réunies.
2.435	actions	Dolmico.
28.149	damid - nô edi	L'Union Navale.
3.790		Sucreries Brésiliennes.
23	-	Sucreries Brésiliennes (remboursées de NF 4).
7.333	_nisrieil	Compagnie Générale de Géophysique.
1.480	v olovine i D. Milio	Garage Parking Saint-Honoré.
1.495	, Societé des	Société d'Etudes d'un Grand Hôtel International à Paris.
2.000	-	Compagnie de Services et d'Hôtellerie.
510		Safege Transport.
1.015	actions nouv.	Safege Transport.

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres NF 196.654.844,21

Titres énumérés ci-dessus	NF	129.781.159,77
Titres de sociétés étrangères	NF	59.078.858,70
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à NF 100.000 par catégorie		2.770.480,85
Titres de sociétés immobilières	NF	5.024.344,89